

**Certificat d'aptitude
aux fonctions de formateur académique
session 2021**

**Dispositif "Devoirs faits"
un gain en autonomie pour les élèves**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du CAFFA

**Soutenu par
Isabelle Mousot**

Remerciements

Je tiens à remercier Madame Christelle Faivre-Morot, ma directrice de mémoire, qui par sa disponibilité, ses précieux conseils a permis à ce mémoire de prendre forme,

Je remercie également Monsieur Samuel Rouzet, IA-IPR de SVT, d'avoir trouvé les mots pour qu'enfin je m'engage dans ce parcours de professionnalisation,

Ensuite, je souhaite remercier Madame Célia Alexander, IA-IPR de Lettres qui, par son enthousiasme, m'a communiqué son intérêt pour le dispositif « Devoirs faits »,

J'adresse également mes remerciements à Madame Jego, principale du Collège Jean Jaurès de Guérigny qui a facilité la mise en œuvre de ce travail,

Un grand merci à mes collègues qui m'ont soutenue et encouragée dans mes démarches lors de la réalisation de ce travail.

Avant-propos

Ce mémoire rentre dans le cadre de l'obtention de la Certification d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA). Il a pour but d'étudier l'impact d'une action de formation de professeurs de collège sur la possibilité à conduire les élèves vers plus d'autonomie lors des séances de « Devoirs faits ». L'idée de ce mémoire est venue suite à des stages de formation que j'ai suivis sur ce dispositif. Il permet aux élèves de réaliser leurs devoirs dans l'établissement scolaire et de bénéficier d'aides et d'accompagnements pour les conduire à plus de réussite.

Depuis 1989, la loi Jospin a placé l'Elève au centre du Système Educatif, il devient ainsi acteur de ses apprentissages. Le développement de l'autonomie prend alors une place très importante et figure dans les programmes. Or cette autonomie présentée comme une finalité à acquérir au cours du cursus scolaire n'est pas innée, elle se construit.

Ce travail cherche à montrer que les séances de « Devoirs faits » peuvent apporter une contribution à cette construction et donc la nécessité de former les équipes éducatives à un travail collaboratif, car l'élève a à gérer les devoirs de tous ses professeurs.

Les résultats de ce travail ne portent que sur une formation menée dans mon établissement d'exercice du fait que le dispositif « Devoirs faits » n'est mis en place que depuis novembre 2017, les toutes premières formations ne viennent que de commencer et elles sont restreintes par le contexte sanitaire. Ces conditions en font un obstacle à une étude quantitative et au peu de recul face à ce dispositif.

Sommaire du mémoire

Introduction (p 6)

1. Cadre théorique (p 8)

1. 1. Le dispositif « Devoirs faits » : des devoirs au dispositif « Devoirs faits » (p 8)

1. 1. 1. Objectifs des devoirs (p 8)

1. 1. 2. Présentation du dispositif « Devoirs faits » (p 9)

1. 1. 3. Devoirs faits et autonomie (p 10)

1. 2. L'autonomie dans le champ pédagogique (p 10)

1. 2. 1. L'autonomie dans les textes (p 10)

1. 2. 2. L'autonomie du côté des chercheurs.... (p 11)

1. 3. La formation continue des enseignants (p 13)

1. 3. 1. Les objectifs de la formation continue (p 13)

1. 3. 2. Se former au travail collaboratif (p 14)

1. 3. 2. 1. Les textes officiels (p 14)

1. 3. 2. 2. La collaboration, des leviers mais aussi des freins (p 14)

1. 3. 2. 3. La collaboration et dispositif « Devoirs faits » (p 15)

1. 4. Problématique (p 16)

2. Partie pratique (p 17)

2.1. Cadre de la formation (p 17)

2. 2. Présentation du dispositif « Devoirs faits » (p 18)

2. 3. Présentation de l'équipe éducative (p 19)

2. 4. Descriptif de la formation (p 20)

2. 5. Conception de la formation (p 21)

2. 6. Résultats du dépouillement des questionnaires (p 21)

2. 7. Présentation de la formation (p 23)

2. 7. 1. Définir une consigne (p 24)

2. 7. 2. Difficultés et remédiations (p 25)

2. 8. La passation des consignes (p 26)

2. 9. Mise en place des points de vigilance communs (p 28)

3. Discussions (p 28)

3. 1. Autour des consignes.... (p 28)

3. 2. Limites (p 30)

3. 3. Bilan (p 31)

4. Conclusion (p 32)

Bibliographie (p 34)

Annexes (p 36)

Annexe 1 : Messages d'accompagnement à destination des professeurs et des élèves, les invitant à répondre aux questionnaires Googleforms

Annexe 2 : Résultats du questionnaire : « Devoirs faits » professeurs

Annexe 3 : Résultats du questionnaire : « Devoirs faits » élèves

Annexe 4 : Déroulé de la formation

Annexe 5 : Résultat du nuage de mots, outil Mentimeter

Annexe 6 : Les différentes fonctions des consignes

Annexe 7 : Difficultés liées aux consignes et remédiations

Annexe 8 : Schéma simplifié de la communication

Annexe 9 : Document distribué à la fin de la formation

Annexe 10 : Outils de liaisons et d'harmonisation réalisés au cours de l'activité « World café »

Introduction

« Si tu donnes un poisson à un homme, tu le nourris pour un jour. Si tu lui apprends à pêcher, tu le nourris pour la vie. » Confucius (Philosophe, 551-479 avant JC)

Professeur de SVT au collège Jean Jaurès de Guérigny dans la Nièvre, j'ai toujours, au cours de mes différentes fonctions et missions, accompagné les élèves dans la construction de leur autonomie. Pour cela, j'essaie de leur faire développer un esprit critique, d'initiative, la recherche d'informations, la logique, la rigueur, leur apprendre à réfléchir par eux-mêmes ; afin que, progressivement ils deviennent des citoyens éclairés et réfléchis.

Mais si la notion d'autonomie est au centre du système éducatif, associée à l'idée d'un apprentissage où les élèves peuvent faire preuve d'indépendance et apprennent sans l'intervention du professeur ; elle fait débat auprès des enseignants qui, souvent, soulignent, au cours de leurs conversations ou sur les bulletins, le manque d'autonomie de certains élèves ; manque d'autonomie qui a pu poser problème lors du travail en distance pendant les périodes de confinement.

Le socle commun précise qu'un des rôles de l'école est de donner « aux élèves les moyens de s'engager dans les activités scolaires, d'agir, d'échanger avec autrui, de conquérir leur autonomie et d'exercer ainsi progressivement leur liberté et leur statut de citoyen responsable ».¹

Or comme le souligne Philippe Meirieu (2017), l'autonomie n'est pas innée, elle se développe, elle se construit progressivement avec le guidage de l'enseignant.

Dans ce cas comment les professeurs peuvent ils conduire les élèves à l'acquisition de l'autonomie et de quelle autonomie parlons-nous ?

De cette autonomisation guidée en classe, qu'en est-il lorsque les élèves se retrouvent seuls face à leurs devoirs, lors de l'externalisation des apprentissages ?

Le bien fondé des devoirs sur la réussite des élèves n'est plus à démontrer. Jean Michaël Palardy(1995) repris par R Chouinard, J Archambault and A Rheault² (2006) exprime que « les devoirs contribuent au développement de l'autonomie et aux sens des responsabilités ». Mais pour Séverine Kakpo (2012), ces devoirs sont sources de profondes inégalités tant sur le plan social que culturel, générateurs des tensions dans le cadre familial et tendent à renforcer les malentendus scolaires. Elle est rejointe par A. Simonato (2007) pour qui « la qualité de l'environnement familial

¹ Ministère de l'Éducation Nationale.(2015). Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Décret n° 2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015

Bulletin officiel n°17 du 23 avril 2015. En ligne sur le site <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo17/MENE1506516D.htm>. Consulté le 18/08/2020.

² Chouinard., R. Archambault, J. Rheault, A. (2006). *Les devoirs, corvée inutile ou élément essentiel de la réussite scolaire ?* Revue des Sciences et de l'Éducation. En ligne sur le site erudit.ORG . [www.erudit.org > journals > rse > 2006-v32-n2-rse1456](http://www.erudit.org/journals/rse/2006-v32-n2-rse1456). Consulté le 28/12/2020

est déterminante dans la réussite ou non des devoirs » mais ils peuvent aussi y être vécus comme une véritable intrusion dans la vie privée (Cooper 2001) repris par R Chouinard, J Archambault and A Rheault³ (2006)

C'est pour réduire ces inégalités, favoriser l'autonomie et permettre la réussite de tous les élèves, que Monsieur Jean Michel Blanquer, Ministre de l'Education Nationale, a mis en place, à partir de Novembre 2017, le dispositif « Devoirs faits ». Ce programme permet aux élèves, au sein de l'établissement, d'être aidés et guidés par des professeurs, des assistants d'éducation dans la réalisation des tâches hors temps scolaire. Dans un premier temps, ce dispositif s'adressait à tous les élèves volontaires puis a été élargi aux élèves nécessitant plus d'accompagnement, détectés aux conseils de classe, par l'ensemble des professeurs et professeurs principaux.

Formatrice « Devoirs faits » et très investie dans ce dispositif au sein de mon établissement, je trouve que ces séances sont des moments privilégiés pendant lesquels les encadrants peuvent observer les élèves s'organiser, faire leurs devoirs, apprendre leurs leçons, et ainsi analyser les processus cognitifs mis en jeu, les types de difficultés rencontrées, les erreurs commises. Ces observations permettent de mieux cerner « ce que font réellement les élèves quand ils apprennent » et amènent les équipes éducatives à réfléchir sur leurs pratiques vis à vis des devoirs, à mettre en place, développer une coordination, articulation efficace entre le dispositif « Devoirs faits » et les devoirs prescrits. Glasman et Besson⁴, (2004) précisent que l'objectif affiché de ces tâches est de permettre tout un travail d'appropriation des notions apprises en classe, que ce soit par la familiarisation, la manipulation, l'exercice, la mémorisation ». On peut y voir aussi d'autres fonctions : enjeu de « fixation » des élèves dans le scolaire, enjeu entre les disciplines ou plutôt entre les enseignants des différentes disciplines.

Les devoirs « à la maison » restent une composante essentielle « du métier d'élève » P.Rayou⁵, (2009). Pour les rendre utiles, ces devoirs doivent être explicites afin de ne pas mettre les élèves en difficulté dans leur compréhension et réalisation.

L'autonomisation et la réussite des élèves dans leur travail personnel dans et hors la classe sont liées. Afin d'installer un climat de travail serein, bienveillant, favorable à l'autonomisation, et permettant l'acquisition des différentes compétences et connaissances du socle, il faut donner de l'importance à l'harmonisation des pratiques, des exigences entre les différents membres de l'équipe éducative. Elles passent par la réflexion individuelle sur les devoirs puis commune entre

³ Chouinard,R. Archambault, J. and Rheault, A. (2006). *Les devoirs, corvée inutile ou élément essentiel de la réussite scolaire ?* Revue des Sciences et de l'Education. En ligne sur le site erudit.org . www.erudit.org › journals › rse › 2006-v32-n2-rse1456. Consulté le 28/12/2020

⁴ Glasman, D. Besson, L. (2004). *Le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école*. Futuroscope. Réseau CANOPE

⁵ Rayou, P (2009). *Faire ses devoirs. Enjeux cognitifs et sociaux d'une pratique ordinaire*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

des différents acteurs de l'équipe éducative. La formation des équipes est nécessaire à la coordination du dispositif « Devoirs faits ». C'est alors que nos élèves pourront développer plus d'autonomie et plus de réussite scolaire.

Dans un premier temps, je présenterai le cadre théorique dans lequel seront abordés l'autonomie, les devoirs, leur importance dans la réussite scolaire mais les difficultés qu'ils peuvent engendrer et l'importance du dispositif « devoirs faits » pour y remédier. Puis je traiterai de la nécessité de la formation des enseignants à collaborer mais aussi pour leur développement professionnel, la montée en compétences. J'énoncerai ensuite la problématique de ce mémoire et formulerai les hypothèses. Je poursuivrai en explicitant la méthodologie de recherche, les objectifs visés et les compétences à développer. Enfin je terminerai par l'analyse des résultats obtenus avant de conclure sur la validité de l'hypothèse formulée ainsi que sur les apports de ce travail.

1. Cadre théorique

1. 1. Le dispositif « Devoirs faits » : des devoirs au dispositif « Devoirs faits ».

1. 1. 1. Objectifs des devoirs

Les devoirs donnés « à la maison » sont une composante essentielle du « métier d'élève » P.Rayou (2009). Ils permettent un travail d'appropriation des notions apprises en classe, de renforcer les acquisitions, mémoriser, préparer les apprentissages à venir, mobiliser les connaissances dans d'autres situations et/ou exercer les capacités d'analyse.

Ainsi en fonction de leurs objectifs, les devoirs écrits peuvent répondre à plusieurs finalités définies par Glasman et Besson⁶ (2004) qui distinguent :

- les devoirs de pratique : pour renforcer les acquisitions et générer des automatismes ;
- les devoirs de préparation : pour donner aux élèves une connaissance du sujet prochainement étudié en classe ;
- les devoirs de poursuite : pour faire utiliser aux élèves des concepts dans d'autres situations ;
- les devoirs de créativité : qui relèvent davantage de l'analyse.

Si dans le secondaire, ces devoirs donnés ont un effet positif sur la réussite des élèves comme souligne André Tricot⁷ au cours de la conférence « Devoirs utiles » : finalités, démarche, réalisation et évaluation, ils sont aussi, pour S Kakpo (2012), souvent synonymes d'inégalités et de malentendus scolaires, tous les élèves ne disposant pas à leur domicile des mêmes conditions

⁶ Glasman, D. Besson, L.(2004). *Le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école*. (p 18). Futuroscope. Réseau CANOPE

⁷ Tricot. A, (2017)"Devoirs utiles". Conférence en ligne <https://www.dailymotion.com/video/x690psf>. Consultée le 18/08/2020

(travail au calme dans sa chambre, ressources, équipement informatique, parents disponibles ou en capacité de les aider...

Un décalage pourra être observé entre les attentes du professeur et l'interprétation qui en sera faite : au mieux, les élèves s'acquitteront de la tâche mais sans chercher à en saisir la signification, c'est-à-dire sans comprendre ce qu'elle leur permet d'apprendre, sans parvenir à en percevoir les enjeux cognitifs attendus.

Afin de limiter les inégalités des élèves face aux devoirs, un dispositif d'accompagnement à la réalisation des devoirs a été mis en place par le gouvernement.

1. 1. 2. Présentation du dispositif « Devoirs faits »

Lancé depuis les vacances de Toussaint 2017 par Monsieur Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, le dispositif « Devoirs faits » vise à offrir un accompagnement aux devoirs pour tous les élèves au sein des établissements et ainsi pallier les inégalités entre les élèves.

« Devoirs faits » est d'abord une mesure d'égalité sociale, car elle permet d'apporter une aide à chaque élève pendant le temps d'école, indépendamment de la possibilité pour chaque famille d'aider son enfant.

C'est un moment privilégié pour que l'élève développe son autonomie : questionner les démarches proposées, interroger ses propres méthodes, mettre à l'essai ce qu'il a compris, réinvestir les apprentissages tout en bénéficiant, au besoin, de l'accompagnement de professionnels aptes à lui apporter toute l'aide nécessaire⁸ . »

Le dispositif « Devoirs faits » est un observatoire de la difficulté scolaire; aussi conduit-il « les enseignants intervenant dans les séances « Devoirs faits » à s'interroger sur la difficulté scolaire et sur leurs pratiques en termes de prescriptions de devoirs, et engage une dynamique de réflexion collective plus ou moins importante au sein des équipes ».⁹

Le dispositif « Devoirs faits » amène ainsi chaque enseignant à réfléchir à sa propre pratique : Pourquoi, je donne des devoirs ? A quel moment seront-ils donnés ? Quelle autonomie je laisse aux élèves dans leur réalisation ? Quelle compétence sera travaillée ? Comment sera-t-elle évaluée ?... Mais interroge aussi les équipes pédagogiques sur ce que veut dire faire ses devoirs quand on est élève ? Quelle cohérence entre ce qui se passe en classe et en dehors de la classe ? Comment

⁸ Ministère de l'Education Nationale. (2017). *Tout savoir sur Devoirs faits Vademecum à destination des principaux de collège (pages 5/6)*. En ligne sur le site <https://eduscol.education.fr/620/devoirs-faits-une-aide-aux-devoirs-pour-les-collegiens>. Consulté 08/12/2019

⁹ Ministère de l'Education Nationale. Sève, C. Ménager, N. (2019) *Rapport d'inspection générale « Devoirs faits »*. IGEN-IGAENR n° 2019-055, juillet 2019 page 19. En ligne sur le site <https://www.education.gouv.fr/devoirs-faits-12962>. Consulté le 08/12/2019.

s'associer collectivement pour donner les devoirs tout en prenant en compte les demandes de chacun ? Comment développer l'autonomie des élèves ?

1. 1. 3. « Devoirs faits » et autonomie

Les compétences du domaine 2 du socle « Les méthodes et outils pour apprendre » sont travaillées dans ce dispositif :

« (...)La maîtrise des méthodes et outils pour apprendre développe l'autonomie et les capacités d'initiative : elle favorise l'implication dans le travail commun, l'entraide et la coopération » pour « Permettre à tous les élèves d'apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors »¹⁰.

Grâce à cet accompagnement, les élèves prennent de l'assurance et progressivement confiance en comprenant le travail à effectuer, en choisissant une stratégie pour y répondre, en faisant appel à leurs connaissances, en construisant la réponse, en expliquant leurs choix et vérifiant s'ils répondent à la demande. Ils identifient les points précis de blocage, deviennent capables de formuler une demande claire puis d'exploiter les apports reçus par les enseignants afin de mener la tâche à son terme.

« Les élèves acquièrent une autonomie qui leur permet de devenir acteurs de leurs apprentissages et de mieux organiser leur travail personnel ».¹¹

L'un des buts des devoirs donnés par les enseignants est d'approfondir et de consolider des apprentissages récents, ils sont également l'occasion d'un apprentissage de l'autonomie, mais comment amener les élèves à cette autonomie ?

1. 2. L'autonomie dans le champ pédagogique

« Former des individus autonomes et responsables » constitue depuis longtemps une des finalités affichées de l'Ecole ». ¹²

1. 2. 1. L'autonomie dans les textes

La **loi d'orientation** sur l'éducation du 10 juillet **1989**, dite « **loi Jospin** » redéfinit la place de l'Elève dans le système scolaire :

Art. 1. - Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances.¹³

¹⁰ Ministère de l'Education nationale(2015) *BO n°17 du 23 avril 2015, Socle commun de connaissances, de compétences et de culture* : En ligne sur le site <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo17/MENE1506516D.htm>. Consulté le 29/01/2021)

¹¹ Ministère de l'Education nationale.(2015). *Extraits du Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015*. En ligne sur le site http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=33400 . Consulté le 08/12/2019

¹² Bourreau , JP. Sanchez,M. (2007) *L'éducation à l'autonomie N°449 - Dossier "Qu'est-ce qui fait changer l'école ?"* En ligne sur le site <https://www.cahiers-pedagogiques.com/L-education-a-l-autonomie>. Consulté le 09/01/2021

Par cette loi, l'élève est placé au centre du système, il devient acteur responsable de ses apprentissages, de ses choix, de son orientation, de sa formation tout au long de sa vie. Le rôle de l'enseignant devient de permettre la construction du savoir avec l'élève. Le développement de l'autonomie chez l'élève prend alors une place très importante.

Elle constitue avec l'initiative, le septième pilier du Socle Commun de Compétences et de Connaissances en 2005 puis partie intégrante des domaines 2 et 3 du Socle Commun de Compétences et de Connaissances et de la Culture en 2015.

A la lecture de ces différents textes, l'autonomie tient une place essentielle dans le système éducatif, par la capacité de faire des choix, de prendre en charge ses propres apprentissages, prendre des initiatives. Également développée par une dynamique de groupe, l'autonomie, gage de réussite scolaire, professionnelle, et de futur citoyen, elle est une compétence à acquérir et à maîtriser par tous les élèves.

« Travailler l'autonomie comme objet d'apprentissage, c'est développer des compétences permettant aux élèves d'être mieux outillés face aux bouleversements qu'ils rencontreront »¹⁴ dans leur vie future.

1.2.2. L'autonomie du côté des chercheurs....

Limitée à la seule possibilité de l'élève de réaliser une tâche sans aide, l'autonomie ne serait que « débrouillardise » comme le souligne P Meirieu¹⁵ ; or « l'autonomie n'est pas un don. C'est quelque chose comme la capacité de comprendre et de maîtriser les situations dans lesquelles on est inséré, la capacité de "faire face". Et, cette capacité s'acquiert à travers des apprentissages que l'école doit mettre en place. »

Il revient donc aux enseignants « d'inventer des dispositifs qui développent chez eux des capacités qui contribueront à construire leur autonomie. »¹⁶ Ainsi d'après P Meirieu, ils devront au cours de cet apprentissage à l'autonomie mettre en jeu trois dimensions. « L'enseignant a la responsabilité de former ses élèves à l'autonomie dans la gestion de leur travail scolaire : c'est à lui à leur apprendre à s'organiser, à trouver les méthodes les plus efficaces pour apprendre leur leçon ou réviser leur contrôle, à évaluer les résultats qu'ils atteignent, à chercher les remédiations requises, etc. (...) D'assurer, à travers les apprentissages scolaires, la formation à certaines valeurs fondatrices de

¹³ Ministère de l'éducation Nationale. (1989). *Loi d'orientation sur l'éducation (n°89-486 du 10 juillet 1959)*. En ligne sur le site <https://www.education.gouv.fr/loi-d-orientation-sur-l-education-ndeg89-486-du-10-juillet-1989-3779> consulté le 29/01/2021

¹⁴ Académie de Nantes, innovation pédagogique.

Chevalier, M. (2019) Qu'appelle-t-on "autonomie" à l'école? En ligne sur le site <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/innovation-pedagogique/echanger/qu-appelle-t-on-autonomie-a-l-ecole--1034733.kjsp?RH=1164377091218>. Consulté le 28/12/2020

¹⁵ Meirieu, P. (2017). *Question sur l'autonomie*. En ligne sur le site <https://www.meirieu.com/CLASSEAUQUOTIDIEN/formationautonomie.htm>, consulté le 28/12/2020

¹⁶ Ibid

l'humanité. (...) Enfin, la formation à l'autonomie suppose une appréciation du niveau de développement atteint par un sujet »¹⁷, ce qui nécessite de bien évaluer le niveau de développement des élèves et d'adapter correctement les apprentissages qui leur seront proposés et qui leur permettront de progresser (faisabilité). L'autonomie implique que l'élève soit accompagné et guidé dans l'appropriation des savoirs, la compréhension de la tâche scolaire et de leur finalité.

Mais quelles pratiques, dispositifs pédagogiques peuvent être mis en place pour atteindre cette autonomie ?

B Lahire¹⁸ apporte des réponses à cette question dans cet article à destination de l'école primaire. L'autonomie repose sur trois éléments essentiels :

- la transparence : il est essentiel que tout soit dit à l'élève, explicité à son attention ;
- l'objectivation : il s'agit de s'appuyer sur un ensemble de savoirs, d'informations, de règles,
- la publicisation : il faut que l'élève puisse se reporter à des éléments visibles, utiles et utilisables par lui.

L'enseignant est ainsi converti en « animateur », en « personne ressource » ou en « guide des apprentissages ». Il doit expliciter les tâches, les objectifs, les critères d'évaluations, les consignes, et veille à la bonne compréhension des élèves. Aussi doit-il mettre en place des dispositifs appropriés à chaque élève, différencier, étayer, soutenir et encourager, créer un climat de confiance afin de construire l'autonomie. L'élève devient ainsi « l'acteur de ses apprentissages » en s'investissant dans l'acte d'apprendre.

Ainsi définie, l'autonomie est une finalité que l'enseignant doit viser pour ses élèves. Cette compétence s'appuie sur : - des connaissances : des processus d'apprentissage, (de ses points forts et le diagnostic du degré d'acquisition des compétences).

- des capacités : s'appuyer sur des méthodes de travail, respecter des consignes, résoudre des problèmes, apprendre une leçon, savoir s'auto-évaluer, raisonner, faire des choix...

- des attitudes : la volonté de se prendre en charge, d'avoir conscience de la nécessité de s'impliquer, de l'influence des autres, de travailler en groupe...

Le rôle de l'enseignant est primordial dans cette construction de l'autonomie, compétence transversale pour laquelle il devra mettre en place des situations d'apprentissages et outils appropriés à son acquisition pour chaque élève.

¹⁷ Meirieu, P. (2017). *Autonomie*. <https://www.meirieu.com/DICTIONNAIRE/autonomie.htm>, consulté le 02/12/2020

¹⁸ Lahire .B (2001). *La construction de l'autonomie à l'école primaire : entre savoirs et pouvoirs*. Revue Française de la pédagogie, 153. En ligne sur le site [ife.ens-lyon.fr > edition-electronique > INRP_RF135_22](http://ife.ens-lyon.fr/edition-electronique/INRP_RF135_22)
Consulté en ligne le 28/12/2020

L'autonomie est également définie par Claude Lelièvre¹⁹ comme « la capacité à entreprendre et organiser soi-même un apprentissage à titre individuel ou en groupes, selon ses propres besoins, à avoir conscience des méthodes et des offres ». Elle ne constitue pas un enseignement en soi mais, d'après Jean Michel Zakhartchouk²⁰, « elle doit faire l'objet d'un enseignement explicite pendant la scolarité obligatoire, dans tous les enseignements. »

Comment les équipes éducatives peuvent-elles construire des conditions d'apprentissage qui permettront à l'élève l'accès à l'autonomie ? Quelle latitude sera laissée à l'élève dans la réalisation de la tâche ? Quand et comment intervenir face à une situation de blocage ?

1. 3. La formation continue des enseignants

« Enseigner est un métier qui s'apprend tout au long de la vie : la pratique professionnelle doit être nourrie par l'appropriation de nouveaux savoirs ou pratiques, par l'actualisation de compétences, par des échanges réguliers avec les collègues et les acteurs de la communauté éducative²¹ ».

Ainsi, une pratique professionnelle est une condition essentielle à l'amélioration des résultats des élèves.

1. 3. 1. Les objectifs de la formation continue

Le métier d'enseignant est en constante évolution tant sur le plan des connaissances, que sur le plan didactique. Mettre en œuvre les réformes, les nouvelles pratiques, utiliser de nouveaux outils, compléter et actualiser les connaissances sont autant d'obligations auxquelles les enseignants doivent répondre pour conduire les élèves à la réussite.

Pour le centre Alain Savary, la formation doit « donner des espaces et des temps disponibles aux enseignants afin de mieux comprendre la nature des difficultés ordinaires d'apprentissages que rencontrent les élèves, et mieux comprendre les problèmes ordinaires d'enseignants auxquels sont confrontés les professionnels. »²²

La formation continue est un droit pour tout enseignant car elle permet un développement personnel et professionnel par une montée en compétences notamment en les amenant à réfléchir sur leurs pratiques pédagogiques, à mener un travail collaboratif au sein des établissements.

¹⁹ Lelièvre, C. Repris par Zakhartchouk, JM. (2019). *Apprendre à apprendre*. Palaiseau. (p 14). Canopé édition.

²⁰ Zakhartchouk, JM. (2019). *Apprendre à apprendre*. Palaiseau. (p 15). Canopé édition.

²¹ Ministère de l'Éducation nationale. (2020). *Se former tout au long de sa vie*. Sur le site

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid99169/se-former-tout-long-vie.html>. Consulté le 06/02/2021

²² Centre Alain Savary. (2019). *Concevoir des formations pour aider les enseignants à faire réussir tous les élèves*. Sur le site <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/nouvelles-professionnalites/formateurs/concevoir-des-formations-un-livret-ressource-pour-les-formateurs>. Consulté le 25/11/2020

Aussi, responsabilité est donnée aux enseignants et aux équipes de définir leurs besoins de formation et de choisir parmi les différentes actions de formations possibles : individuellement en s'inscrivant au PAF, ou sur un parcours en autoformation tel que Magistère ou bien par des formations en équipe pédagogique à l'échelle de l'établissement ou du territoire.

L'autoformation permet également, par ses propres moyens, d'approfondir ses connaissances, de se perfectionner, d'être à jour dans les nouveautés, les savoirs, comme par exemple, dans les disciplines scientifiques où les progrès, les découvertes de la Recherche sont importantes et remarquables ou, tout simplement, s'informer sur des sujets qui tiennent à cœur. Choisir entre des formations filées ou massées sont autant de possibilités offertes aux enseignants pour enrichir leur parcours de professionnalisation.

1. 3. 2. Se former au travail collaboratif

1. 3. 2 .1. Les textes officiels

Le BO du 25 juillet 2013 précise les compétences des professeurs parmi lesquelles figurent :

- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Il existe une réelle volonté institutionnelle de faire collaborer les enseignants entre eux que ce soit par la mise en place des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI), la pédagogie de projet.

La circulaire de rentrée 2020 précise :

« En outre, le ministère déploie progressivement de nouveaux modèles de formation, fondés notamment sur le travail et les échanges entre pairs : par l'analyse de pratiques, par des observations croisées, par l'élaboration d'outils communs, c'est l'esprit d'équipe qui est encouragé. »

La collaboration entre pairs fait partie intégrante des compétences à acquérir par les professeurs, mais pour quels bénéfices ?

1. 3. 2. 2. La collaboration, des leviers mais aussi des freins

La recherche montre que le travail d'équipe et la collaboration entre enseignants influent positivement sur la réussite des élèves. La collaboration permet de décloisonner les pratiques, par un partage d'expertises et d'expériences professionnelles.

Elle permet une dynamique de travail en vue de la réalisation d'une action commune.

Les plus values sont nombreuses. Réfléchir ensemble donne une plus grande cohérence et efficacité à l'action pédagogique, des liens sont créés, des informations, aides, savoirs, savoirs faire

sont échangés. Elle permet une transversalité, de faire le lien entre les disciplines pour les élèves. Cette collaboration est également indispensable à l'inclusion des élèves du dispositif ULIS dans les cours pour que celle-ci soit profitable à tous.

Des compétences psycho-sociales, comme savoir résoudre des problèmes, communiquer efficacement, négocier, avoir conscience de soi et des autres, savoir réguler ses émotions, sont alors développées au cours de ces travaux en équipe. Par ces échanges et partages, la collaboration permet un enrichissement de par ses pairs et marque une appartenance à un collectif.

Cependant, elle nécessite du temps, une coordination et répartition des travaux au sein du groupe, une contribution de chacun et donc un engagement sur la durée.

Une des inquiétudes est « le fait de ne pas se sentir légitime dans ses apports et/ou de redouter le regard critique des autres intervenants »²³. Il est donc nécessaire de donner un sens aussi bien individuel que collectif à cette collaboration pour en franchir ses « obstacles » et s'y investir pleinement.

1.3.2.3. La collaboration et dispositif « Devoirs faits »

Le dispositif « Devoirs faits » répond à ces injonctions par la réflexion personnelle de l'enseignant sur la tâche scolaire qu'il demande, le choix des devoirs, leur nature et la manière de les donner, sur la quantité et leur fréquence. Il engage aussi les enseignants à s'ouvrir à toutes les disciplines pour mener une réflexion commune sur l'harmonisation des apprentissages, de montrer que ces derniers ont un sens, un but. Amener les élèves à être « acteurs de leurs apprentissages », de leur appropriation en leur proposant des recommandations favorables à leur réussite, tout en se gardant de tout moralisme. Apporter de l'aide sans donner une réponse immédiate mais permettre à l'élève de réfléchir à ses démarches en le questionnant sur les processus mis en œuvre pour apprendre et comprendre ce qu'ils font.

Des outils de liaison pourront être créés pour communiquer entre les professeurs prescripteurs et encadrants du dispositif pour des informations et retours quand aux efforts fournis par les élèves, leurs difficultés, la connaissance de leurs profils, au manque de clarté ou de compréhension de certaines consignes.

La concertation amènera à une répartition des devoirs tout au long de la semaine, à une communication constructive entre les différents acteurs (professeurs prescripteurs, parents) pour une mise en œuvre du dispositif visant à favoriser le réussite et l'autonomie des apprenants.

« Aide-moi à faire tout seul » disait la pédagogue Maria Montessori²⁴ (1994).

²³ Gangloff-Ziegler, C. (2009). *Les freins au travail collaboratif*. En ligne sur le site de Cairn.info <https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2009-3-page-95.htm> consulté le 14/01/2021

²⁴ Montessori, M. (1994). *Découvrir Montessori. « Aide moi à faire seul ? ou apprends moi à faire seul ? »* <https://decouvrir-montessori.com/aide-moi-a-faire-seul/> ; Consulté le 15/02/2021.

1. 4. Problématique

Placé au centre du système éducatif, l'Elève est acteur de ses choix, de ses apprentissages. L'autonomie est une compétence nécessaire à sa réussite. Or, elle n'est pas innée, elle se construit progressivement tout au long de la vie. A l'Ecole, c'est aux enseignants de permettre cette construction en mettant en place des situations d'apprentissages et outils appropriés à son acquisition pour chaque élève.

Un des moments privilégiés peut être les heures de « Devoirs faits » pendant lesquelles l'Elève réalise les tâches demandées par l'ensemble des professeurs, tout en étant guidé, aidé par un adulte. Cet étayage adapté aux besoins de chacun visant à diminuer au fil de l'acquisition de cette compétence de l'autonomie.

Pour mener à bien cet objectif, il est essentiel que les équipes puissent collaborer, mener une réflexion individuelle puis collective sur leurs pratiques vis-à-vis des devoirs pour mener les élèves à la réussite et à l'autonomie. Processus qui nécessite que l'élève comprenne la tâche à effectuer et choisisse la démarche la plus adaptée, seul ou en groupe, lui permettant de la réaliser.

Mais alors, comment permettre à l'élève d'entrer dans la tâche et de l'effectuer ? Le soin apporté à la rédaction puis la transmission de la consigne du travail demandé me semble essentiel pour répondre à cette question. D'ailleurs comme le précise Bernard Lahire : « Lorsque l'enseignant n'explique pas du tout les consignes ou les règles, il n'instaure pas de système qui ferait que les élèves sauraient, sans demander, s'ils ont le droit ou non de faire telle chose. On est au degré zéro de l'autonomie de l'élève. ». ²⁵

Ces différentes recherches m'ont conduite au questionnement suivant :

« Comment une action de formation peut-elle amener les équipes du dispositif « Devoirs faits » à mettre en place des conditions favorables à l'autonomisation des élèves lors des séances ? »

Autonomie qui les conduira progressivement à la réussite.

Afin d'apporter des éléments de réponse, j'envisage l'hypothèse suivante :

- Le travail en collaboration de l'équipe enseignante autour des consignes peut permettre de conduire les élèves à plus d'autonomie.

²⁵Lahire, B.(2001). *La construction de l'« autonomie » à l'école primaire : entre savoirs et pouvoirs* Revue française de pédagogie 135 (p 155)
Sur le site Persee.fr . https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_2001_num_135_1_2812. Consulté le 06/2/2021

2. Partie pratique

Afin de répondre à cette problématique, je vais dans un premier temps me centrer sur :

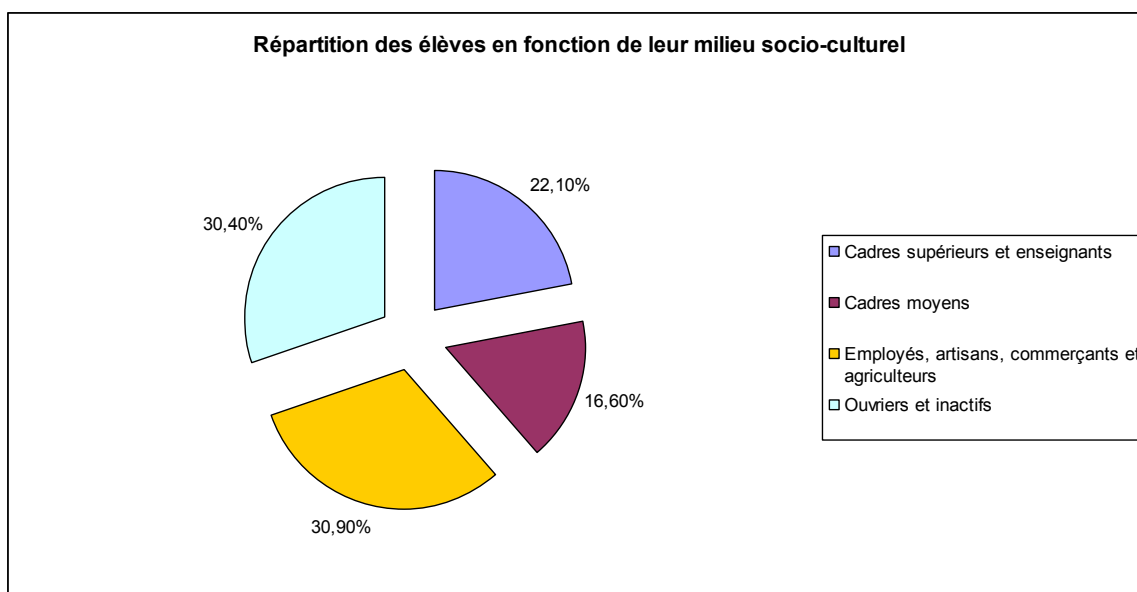
- la formation des enseignants au dispositif devoirs faits puis,
- étudier les effets sur le public et proposer des remédiations.

Les réunions d'informations suivies à Dijon, sur les devoirs et le dispositif « Devoirs faits » m'ont conduite à me questionner et à m'informer davantage sur les problématiques liées aux devoirs et à ce dispositif d'accompagnement. Fort intéressée, j'y ai trouvé un moyen de réduire certaines inégalités et de faire progresser les élèves. J'ai alors suivi les stages afin de devenir formatrice et ainsi aider les équipes à impulser ce dispositif dans leurs établissements puis les y accompagner.

2. 1. Cadre de la formation

Le collège de Guérigny est un établissement semi rural comptant 288 élèves dont 140 sont transportés et 200 demi –pensionnaires ; nous pouvons noter une forte présence des élèves au sein de l'établissement tout au long de la semaine.

Guérigny est une commune de 2500 habitants, situé à 15 km de Nevers. L'établissement accueille des élèves de 7 communes limitrophes. La majorité des élèves est issue de classes moyennes et populaires, avec un accès inégal à la culture.



Les élèves bénéficient de nombreux accompagnements éducatifs :

- des PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) en Mathématiques et en Français pour les élèves de 6^{ème}. Au premier trimestre sont accueillis les élèves pressentis par les professeurs des écoles et ceux obtenant des résultats très fragiles aux évaluations nationales,
- du « Coup de Pouce en mathématiques », accueillant, une heure par semaine, tous les élèves volontaires, quelque soit le niveau,

- des renforcements en Mathématiques et Français, 1 heure pour chaque classe de 6èmes pendant laquelle les élèves sont en demi-groupes avec le professeur.
- de l'aide à la préparation et à la présentation de l'oral du DNB pour les élèves volontaires.
- du dispositif « Devoirs faits » depuis Novembre 2017, sur lequel se centre ce mémoire.

2. 2. Présentation du dispositif « Devoirs faits »

Le dispositif est piloté par Madame la principale et la Conseillère Principale d'Education. Si les années précédentes, le choix des élèves y participant était basé sur le volontariat, (les élèves s'inscrivaient pour un trimestre avec accord signé des parents), cette année, le dispositif est obligatoire pour l'ensemble des élèves du collège. Obligation liée à la période de confinement passée au cours de laquelle certains ont perdu habitudes, méthodes de travail entraînant l'observation d'une baisse des résultats. Il fallait redonner aux élèves cette dynamique de travail « un peu perdue »... Seuls 13 élèves ont fait le choix motivé par les parents de ne pas participer car l'heure accordée au dispositif se situait en début ou fin de journée. Les élèves bénéficient ainsi tous d'une heure par semaine de « Devoirs faits » par demi-groupe classe, heure qui remplace une heure d'étude figurant à l'emploi du temps.

Depuis sa mise en place en Novembre 2017, le dispositif suscite une bonne adhésion de la part des élèves même si le niveau 3^{ème} est moins représenté. L'heure allouée au dispositif « Devoirs faits » pour les élèves de 3^{ème} se situait (jusqu'à cette année) sur la pause méridienne, les élèves pour beaucoup préféraient alors se retrouver entre « copains », ou s'inscrivaient aux autres activités en parallèle, telles que le Club Journal, Club Sciences, Latin. Néanmoins, ces élèves étaient désireux d'avoir de l'aide pour leur travail personnel mais également dans la préparation de l'oral du DNB et de leurs révisions.

Les élèves de toutes les catégories socioculturelles participent à ce dispositif.

Les élèves apprécient ces heures pendant lesquelles ils peuvent réaliser leurs devoirs tout en ayant de l'aide dispensée par les encadrants, séances pendant lesquelles ils peuvent facilement travailler en groupes et bénéficier de tutorat entre pairs.

Tableau des effectifs des élèves participant au dispositif « Devoirs faits »

Années scolaires	6ème	5ème	4ème	3ème	Total
2017/ 2018	38/93 soit 41%	36/83 soit 43.4%	42/90 soit 46.7%	22/69 soit 32%	138/335 soit 41%
2018/2019	48/82 soit 58.5%	40/83 soit 48.2%	23/79 soit 29%	23/79 soit 29%	134/323 soit 42%
2019/2020	48/59 soit 81%	40/87 soit 46%	47/91 soit 52 %	21/75 soit 28%	156/312 Soit 50%
2020/2021	55*/59 soit 93%	54/60 soit 90 %	73/82 soit 89 %	86/87 soit 99%	275/288 soit 95%

*Les élèves du dispositif ULIS ne participent pas au dispositif car la séance de « Devoirs Faits » ne correspond pas à leur créneau horaires (8h30-16h)

2. 3. Présentation de l'équipe éducative

L'équipe éducative est constituée de 27 professeurs, parmi lesquels 4 sont en services partagés, 9 à temps partiel, d'une coordonatrice ULIS en formation, d'une CPE, de « 2.6 » postes d'AED et d'une assistante pédagogique auxquels se joignent 7 collègues assurant des compléments de service de quelques heures.

Il est à noter une grande stabilité de l'équipe, la majorité des professeurs sont présents dans l'établissement depuis plus de 10 ans et une douzaine participe au dispositif.

Au cours de ces dernières années, quinze d'entre eux ont participé à des travaux nécessitant un travail collaboratif (IDD/ EPI/ Pédagogie de projets), mais ce nombre s'est réduit à 7 au fil du temps. Diminution liée aux problèmes d'emploi du temps, d'heures supplémentaires, de temps partagés, des difficultés à se regrouper autour de thèmes, d'enthousiasme s'atténuant et, pour cette année, des conditions difficiles de travail liées à la situation sanitaire.....

Il est à souligner qu'un faible nombre de professeurs est impliqué dans la démarche de formation; seuls les professeurs de Mathématiques, d'Histoire Géographie, de Technologie et de SVT participent à leur groupe de secteur ou de réseau. Les professeurs d'une même discipline s'y réunissent pour partager, échanger des pratiques, apprendre de, et par leurs pairs au cours d'immersions dans la classe, comme c'est le cas en SVT.

Le dispositif « Devoirs faits » est encadré par 12 professeurs volontaires, toutes disciplines confondues et de l'assistante pédagogique. Certains professeurs bien que volontaires ne peuvent pas encadrer ces heures car elles ne correspondent pas aux créneaux libres de leur emploi du temps, ou

sont déjà impliqués dans d'autres dispositifs d'aides et certains ne se sentent pas légitimes dans certaines disciplines notamment avec les classes de 3^{ème}.

Voici quelques remarques entendues :

« - Moi, je suis professeur de Lettres et je fais comment quand les élèves me demandent de leur expliquer des maths ou de la physique ? »

« - Comment vais-je faire si on demande un exercice en espagnol, je n'en ai jamais fait ?... »

« - L'anglais en 6^{ème}, ça passe encore mais après.... »

Une explication sur l'aide à apporter et comment l'apporter semblent nécessaire.

Il est à noter la bonne implication et l'intérêt des professeurs de l'établissement dans les aides pouvant être apportées aux élèves.

Le bien fondé du dispositif « Devoirs faits » auprès des enseignants est incontestable. Cependant il n'y avait pas de concertation entre les encadrants au niveau de l'organisation des séances, de la méthodologie ou de la pédagogie; chacun les organisant « librement ».

Le « terreau » est présent, les collègues se connaissent bien et s'apprécient, entretiennent de bonnes à très bonnes relations de travail et amicales (liées aussi aux voyages scolaires à l'étranger), il « suffit » de ré impulser cette dynamique de travail collaboratif autour d'une problématique commune.

2. 4. Descriptif de la formation

Afin de pourvoir à ces carences, Madame la principale a fait la demande d'une formation d'initiative locale (FIL) auprès de la DAFOP et m'en a confié la mise en place.

Les objectifs en étaient les suivants :

- Comment le dispositif « Devoirs faits » peut aider à pallier certaines difficultés des élèves ?
- Comment faire le lien entre prescripteurs des devoirs, encadrants du dispositif et parents ?

Je voulais également développer chez les participants les compétences suivantes :

- « Coopérer au sein d'une équipe,
 - Contribuer à l'action de la communauté éducative,
 - S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel »²⁶
- et les amener à renouer avec les dispositifs de formation.

²⁶ Ministère de l'Education Nationale.(2013). Bulletin officiel du 25 juillet 2013. *Le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation*. Sur le site <https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-575>, consulté le 16/02/2021

2. 5. Conception de la formation

Afin de préparer cette première demi-journée de formation j'ai, en amont, créé et administré deux questionnaires Googleforms. Un à destination des élèves l'autre des professeurs...

- Ces questionnaires qui me permettront de connaître les besoins, les attentes, le positionnement de chacun vis-à-vis du dispositif.

- Aussi ai-je administré, courant Novembre, via un message d'accompagnement sur messagerie Eclat (Annexe 1) :

- un premier questionnaire de 30 questions, à destination de l'ensemble des enseignants²⁷ afin de mener un premier travail personnel de réflexion sur leurs pratiques vis-à-vis des devoirs donnés, nature, durée estimée, fréquences, quand et comment ils étaient transmis ainsi que les principales difficultés rencontrées par les élèves lors de ces séances. (22 réponses reçues sur les 27 envois).

- un second questionnaire, de 13 questions, à destination des élèves²⁸, portant sur les disciplines travaillées, leur ressenti vis-à-vis du dispositif, ce qu'ils souhaiteraient, ce que le dispositif leur apporte, pourquoi ils demandaient de l'aide aux encadrants, ce qu'ils pensent du dispositif. (188 réponses reçues pour 288 envois),

Ces deux questionnaires ont été envoyés après accord de Madame la Principale. Ils comportaient majoritairement des questions à choix multiples, quelques questions étaient binaires et d'autres ouvertes. Un texte d'accompagnement expliquait les raisons de ma démarche. Il n'y avait aucune obligation de répondre à toutes les questions.

2. 6. Résultats du dépouillement des questionnaires

(Annexes 2 et 3)

Le questionnaire professeur met en avant que la majorité des devoirs transmis sont des devoirs de pratiques (selon la typologie de Besson et Glasman), et qu'ils nécessitent moins de 30 minutes de réalisation.

Pour les enseignants, les devoirs permettent la mémorisation, l'entraînement, la consolidation des acquis, leur mise en pratique, l'appropriation des notions, la vérification de ce qui est appris ou en cours d'acquisition, la compréhension ainsi que l'automatisation des méthodes.

Les devoirs sont écrits au tableau pour 62% ainsi que sur Eclat pour 72% d'entre eux.

La vérification du travail est toujours réalisée pour 76% des enseignants. Si les devoirs sont en

²⁷ https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScZNg8AsTFg2yw8NMVyTSd-ZdQoQ9Dbd2C-y3pT6Zh68pvj5A/viewform?usp=sf_link

²⁸ https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScb4YOVZhJxejiGAD0MA96K0udn7CvfxJ3O2V4CXIMs20mrNg/viewform?usp=sf_link

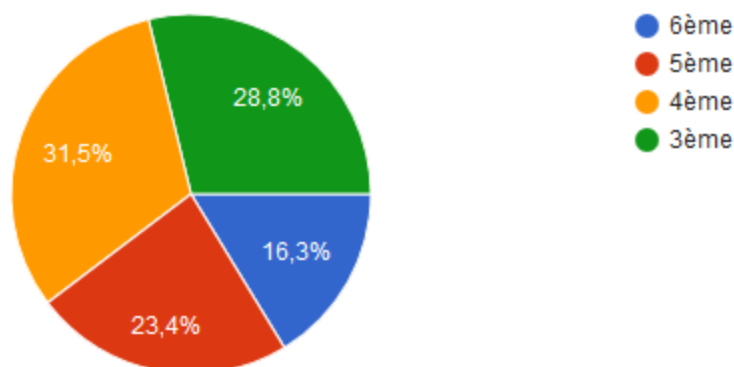
général satisfaits par 76 % des élèves, les prétextes avancés pour justifier un manquement sont l'oubli pour 81% d'entre eux ou une non compréhension de la tâche à effectuer pour 62%. Ce non travail est réprimandé par une croix dans le carnet (41%) ou par une punition (36%). Les professeurs, à 43%, adaptent les devoirs aux élèves en difficultés (PAP, plan d'accompagnement spécialisé) et 48 % ne savent pas si l'élève a été ou non aidé dans leur réalisation.

La passation des devoirs s'effectue avant la sonnerie pour 94% des sondés et pendant la sonnerie pour 3%. Les devoirs à réaliser sont explicités pour 95%.

Les professeurs encadrant les « Devoirs faits » observent les points suivants :

- mauvaise compréhension des consignes/ lecture trop rapide/ en « diagonale » : 15 soit 62,8%
- problèmes méthodologiques : 15 soit 62,8%
- manque d'autonomie : 12 soit 54,5%
- les processus mis en jeu par les élèves quand ils travaillent : 10 soit 45,5 %

Le questionnaire élèves a été réalisé par 188 d'entre eux soit 65 %. Les élèves des niveaux 4 et 3èmes ont participé en plus grand nombre. Plusieurs choix de réponses étaient possibles.



Il nous indique que 41% des sondés ont jugé négativement l'obligation faite d'assister au dispositif cette année, ils sont maintenant satisfaits à 62% d'y participer, comme en témoignent certains élèves (réponses issues du questionnaire) :

« J'aime beaucoup car les professeurs sont toujours à l'écoute et qu'ils peuvent nous aider. les devoirs faits me servent à m'avancer dans mes devoirs ».

« C'est un dispositif qui est bien. Et je suis content d'y participer. »

« Je pensais que c'était inutile que ce soit obligatoire mais dès que j'ai commencé les devoirs faits j'ai trouvé ça assez cool ».

« Le dispositif devoir faits est bien car il aide à mieux comprendre et à avoir de l'aide si quelqu'un en a besoin est le devoir à faire sont bien pour nous apprendre nos leçons. »

Ce dispositif permet aux élèves de s'avancer dans leur travail pour 88%, mais aussi de pouvoir demander de l'aide pour 88 %, de mieux s'organiser et comprendre.

L'aide est demandée pour comprendre les énoncés des exercices pour 62% et pour obtenir des explications quant à leur réalisation pour 55%.

Les disciplines principalement travaillées sont les mathématiques pour 83%, le français pour 71%, matières réparties tout au long de la semaine et pour lesquelles les élèves apprécient pouvoir demander de l'aide, ne serait-ce que pour se rassurer.

Ils attendent essentiellement de leurs enseignants qu'ils soient à l'écoute, répondent à leurs questions (61%), les aident à comprendre leurs erreurs (52%) et leur expliquent les démarches de résolution des exercices (41%).

Les élèves estiment que le dispositif peut les aider à mieux comprendre pour 46%, à améliorer leurs résultats pour 44% et à gagner en autonomie pour 41%.

La lecture croisée des réponses aux deux questionnaires met en évidence les problèmes liés à la lecture et compréhension des consignes, à la réalisation des exercices. Aussi, ai-je choisi d'axer la seconde partie de la formation sur ce sujet.

2. 7. Présentation de la formation

(Déroulé en Annexe 4)

Je souhaitais au cours la première partie de cette demi-journée, m'appuyer sur des apports théoriques concernant le dispositif « Devoirs faits », puis amener les professeurs à réfléchir sur les difficultés liées à la compréhension des consignes et à leur remédiation ; car

« à bien des égards les consignes constituent la pierre de touche de tout enseignement : elles en sont le mode privilégié de communication. » Philippe MEIRIEU(1999).²⁹

Ainsi, les consignes simples ou complexes, ouverte ou fermées... sont les « portes d'entrée » dans la tâche assignée à l'élève. Si elles ne sont pas comprises, elles constitueront un obstacle à la réussite du travail.

Une question introductive par le biais de la création d'un nuage de mots collaboratif (Annexe 5) et interactif (outil Mentimeter), m'a permis de connaître les représentations des professeurs vis-à-vis du dispositif. Ce sont les mots « aide » et « accompagnement » qui ont été quasiment les seuls mentionnés. Je m'attendais à une liste plus riche.... Le temps d'échange s'en est trouvé écourté et je me suis servi de ces termes pour amorcer la partie théorique sur les « Devoirs faits ».

²⁹ Meirieu, P. (1999) préface ZAKHARTCHOUK J-M., *Comprendre les énoncés et les consignes*, 1999, Amiens. CRDP de Picardie

Nous avons ensuite partagé autour des réponses données aux deux questionnaires. Les enseignants ont eu une grande satisfaction d'apprendre que les élèves étaient contents du dispositif, de l'aide qu'ils y recevaient et de l'attention que leur portaient les professeurs. Un retour positif est toujours agréable. Nous avons ensuite dégagé la problématique liée aux consignes.

2. 7. 1. Définir une consigne

Afin d'y apporter des réponses j'ai mis en place une première activité.

Les professeurs ont constitué avec leurs voisins directs 6 binômes et 1 trinôme.

(Hist-géo / français ; AP / maths; anglais /EPS ; Maths/anglais ; Technologie/ Histoire-géo ; Musique / Espagnol et anglais/AESH /sciences physiques).

Les groupes réunissant des professeurs de différentes disciplines devaient réfléchir à :

- donner une définition au terme consigne
- lister les difficultés engendrées par la compréhension des consignes pour les élèves
- proposer des aides pour y remédier.

Après une quinzaine de minutes, une mise en commun fut réalisée.

Les propositions données pour définir la consigne ont été les suivantes :

- C'est une phrase qui dit/ explique/ sert à savoir/ ce qu'il faut faire,
- C'est une phrase qui dit ce qu'on doit faire pour compléter un exercice,
- C'est une phrase qui permet d'entrer dans la tâche,
- Elle explique/ sert à comprendre/ un exercice.
- C'est une question.
- Elle contient un verbe qui indique ce qui doit être fait
- Elle permet de mieux faire un exercice.
- Elle explique / aide à comprendre ce qu'il faut faire.
- Elle dit comment travailler.

Mais elles ne sont pas toujours bien comprises par les élèves.....

Une définition de la consigne a été ainsi construite :

« Phrase et/ou question qui permet à l'élève d'entrer dans la tâche et lui indique quoi faire ».

Cette définition donnée consiste à inciter l'élève à agir, à réaliser une tâche. La consigne est réduite à une instruction.

Par conséquent, une définition plus précise s'impose. J'ai alors proposé et vidéo projeté la définition donnée par Marie Thérèse Zerbato-Poudou ³⁰(2001, p. 115-117). Pour elle :

³⁰ Zerbato-Poudou, M-T. (2001). *Spécialités de la consigne à l'école maternelle et définition de la tâche*, Pratiques, 111-112, p.115-117

Sur le site Persee.fr : https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_2001_num_111_1_2427. Consulté le 08/01/2021

« La consigne est le premier élément à prendre en compte dans la définition de la tâche. Elle a un rôle majeur, car c'est elle qui oriente l'élève dans la réalisation de la tâche.

Elle comporte un certain nombre d'éléments qui permettent à l'élève : « de se représenter les finalités de la tâche, le résultat, d'anticiper et de planifier la suite des actions à accomplir, de prendre en compte les conditions de réalisation ».

Dans cette définition, la consigne est le premier élément à prendre en compte dans la signification de la tâche, elle oriente l'élève dans sa réalisation, en précisant l'objectif de la tâche, les moyens à utiliser, l'organisation... Les critères d'évaluation de réussite sont également à mettre en avant.

Les formes et les fonctions de la consigne scolaire sont multiples. Il paraît indispensable de réaliser une typologie de la consigne scolaire afin de choisir la mieux adaptée pour la réalisation d'une tâche scolaire. J'ai alors présenté les différentes fonctions des consignes selon P Meirieu. (Annexe 6)

Les consignes ne se présentent donc pas uniquement sous différentes formes, mais elles assument également différentes fonctions. En effet, elles peuvent introduire la tâche ou réguler sa réalisation ou bien encore la valider.

Pour Jean-Michel Zakhartchouk (1999)³¹, « La consigne s'appuie souvent sur un énoncé explicite, mais les données nécessaires pour l'effectuer sont parfois implicites, d'où la nécessité d'un décodage. »

2. 7. 2. Difficultés et remédiations

Pour lister les difficultés rencontrées et les remédiations possibles, j'ai utilisé le tableau blanc interactif pour synthétiser les résultats. (Annexe 7).

Les difficultés engendrées par la lecture des consignes sont multiples, elles peuvent être liées au vocabulaire utilisé, aux verbes insuffisamment précis, à la compréhension même de la consigne, une mauvaise lecture de l'énoncé, au lien avec la leçon, à des consignes complexes qui contiennent dans une seule phrase, plusieurs consignes pouvant se chevaucher et rendre la tâche de l'élève plus difficile. Repérer ces difficultés permet ainsi d'adapter l'aide à apporter aux élèves lors des séances « Devoirs faits ».

Il a été également évoqué :

- Les problèmes de vocabulaire en langues vivantes.

« Les élèves qui maîtrisent mal l'anglais et/ou l'espagnol ont du mal à comprendre ce qui leur est

³¹ Zakhartchouk, JM (1999)..*Comprendre les énoncés et les consignes (p18)*. Cahiers pédagogiques. CRDP d'Amiens 1999

demandé ». Les collègues ont alors répondu que les consignes étaient toujours transmises en français pour pallier cette difficulté.

- **l'utilisation d'un vocabulaire polysémique**, prenant des sens différents selon les disciplines
- **que recherche-t-on lorsque l'on demande d'apprendre une leçon ?** Expression polysémique qui peut vouloir dire de nombreuses choses dont :

- Apprendre par cœur,
- S'approprier et savoir utiliser autrement,
- Comprendre et reformuler avec ses propres mots.

Souvent apprendre une leçon signifie un savant mélange de ces exigences (d'après la conférence Julien Netter « questions vives du partenariat et réussite éducative 23/27 mars 2015, site IFE³²

- **Les élèves trop rapides, impulsifs**, qui ne prennent pas le temps de la réflexion.

Prévoir de donner à ces élèves des exercices exigeant de la rigueur, de la méthode, les obligeant retarder la réalisation de l'exercice.

Cependant, Dominique Bucheton, met en garde les professeurs contre le surétayage, qui conforterait l'élève dans une dépendance de l'aide et de ne pas l'amener à l'autonomie.

« L'excès de guidage retarde le moment d'entrer dans la tâche et surtout décharge les élèves d'une partie de sa gestion. Tout cela empêche les conduites de prises de risques que demande tout travail intellectuel ³³».

Ainsi les professeurs encadrant le dispositif « Devoirs faits » doivent-ils commencer un dialogue avec l'élève pour leur permettre de retracer leur cheminement intellectuel, les processus mis en jeu. Par l'analyse des consignes, les élèves pourront acquérir des stratégies efficaces (repérer des mots clés, anticiper le résultat, s'approprier le vocabulaire propre aux consignes, expliciter le sens de certains verbes.....). L'accompagnement des élèves dans l'entrée dans la tâche, les conduira vers plus d'autonomie.

2. 8. La passation des consignes

Lors du dépouillement du questionnaire j'avais relevé que si les devoirs transmis étaient quasiment toujours explicités, ils n'étaient donnés que juste avant la sonnerie ou pendant la sonnerie. Seuls trois professeurs les donnent en début d'heure. Il me semblait que le temps de passation ne permettait pas une bonne explicitation.

³² Centre Alain Savary ; Netter, J. (2015). Conférence en ligne : *Questions vives du partenariat et réussite éducative*. Sur le site : Centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/partenariat-educatif/les-journees-detude-2014-2015/les-devoirs-a-la-maison-dans-les-familles-populaires-et-les-dispositifs-d2019aide-aux-devoirs-division-du-travail-et-inegalites-d2019apprentissage . Consulté le 14/01/2021

³³ Bucheton, D. et Chabanne, J.C. (2002). *Ecire en ZEP : un autre regard sur les écrits des élèves*, (p19) Paris/Versailles, Delagrave/CRDP de Versailles 2002.

La passation des consignes est un moment critique car il doit permettre la compréhension de la tâche à réaliser par l'élève. Ce dernier doit être attentif, focaliser son attention sur l'explication donnée. Il ne doit pas être dans l'attente de la sonnerie « libératrice », en commençant à ranger ses affaires. De son côté, le professeur doit être vigilant et se tenir lui aussi vigilant pendant ce temps, ne pas tourner le dos aux élèves pour écrire les devoirs, en parallèle au tableau, ou distribuer les sujets, les élèves n'écouteront plus et s'intéresseront aux documents. Il faut parler d'une voix claire, en veillant à son débit, regarder les élèves pour percevoir d'éventuelles interrogations ou incompréhensions.

Le temps doit être suffisant pour permettre l'effet « feed-back » et répondre aux questions,

Aussi ai-je présenté un schéma simplifié de la communication (Annexe 8).

Le temps de passation des devoirs devant permettre une réelle explicitation de la tâche, dans les meilleures conditions possibles d'écoute et de concentration des élèves.

La qualité de transmission dépend du moment et du temps consacré à l'explicitation.

Le message a fait écho chez des enseignants qui témoignent de leur vécu :

-« Oui, en anglais, je me rends bien compte que lorsque j'attends la sonnerie pour donner les devoirs, les élèves ne sont déjà « plus là », ils n'écoutent plus, certains voulant déjà ranger leurs affaires et il faut batailler pour qu'ils les écrivent dans les agendas. Je parle dans le vide. Quand je peux, je les donne en début d'heure mais ce n'est pas toujours facile »...

Ou encore,

-« Avec les mesures sanitaires liées à la Covid, nous n'avons plus accès aux vestiaires, lieu dans lequel je donnais auparavant les consignes du travail de la séance. Maintenant que je vais chercher les élèves dans leur classe avant de les emmener au stade ou au gymnase (situés dans Guéigny à plus de 10 min de marche), je profite de ce temps pour leur expliquer ce qu'ils devront faire, et bien je les trouve plus disponibles, à l'écoute, ils posent des questions s'ils n'ont pas compris et quand ils arrivent sur les installations, ils se mettent directement au travail sans problème, en sachant ce qu'il faut faire. Je trouve cette solution « super » car j'ai essayé sur le chemin mais aucune écoute et même dans les vestiaires, les élèves sont moins concentrés, pensent déjà à la séance et n'écoutent pas suffisamment. J'aimerais pouvoir continuer ainsi après. »

-« Quand je donne des devoirs, je le fais toujours en début de cours, les élèves sont réceptifs et ensuite l'heure est entièrement consacrée au cours ».

Ces témoignages ont soulevé la remarque suivante :

-« Oui, c'est bien de faire ainsi, mais cela demande de bien préparer en amont et d'avoir un bon timing de l'heure de cours, je ne sais pas à l'avance si ce que j'aurais pu faire pendant ma séance ce que j'avais prévu et si les devoirs seront alors adaptés... »

Car, rappelons-le, « le travail donné hors la classe doit être en continuité, prolongement du travail réalisé en classe.

2. 9. Mise en place des points de vigilance communs

A partir de quelques consignes vidéo projetées, nous avons ensuite travaillé sur les points de vigilance à respecter lors de l'élaboration d'une consigne :

Avant de formuler la consigne, je me demande :

- Pourquoi je donne cette consigne?
- Quel est mon objectif pédagogique
- Quelle(s) compétence(s) travailler?
- Ai-je pensé aux critères d'évaluation? Aux critères de réussite ?
- Quelles exigences de présentation pour la réponse? (je donne ou non une certaine autonomie)
- Ma consigne est elle suffisamment claire?
- Faisabilité?

Un document reprenant ces différents points a été transmis à tous en fin de formation. (Annexe 9)

Cette remarque de Jean Michel ZAKHARTCHOUK³⁴ conclut cette partie : « la consigne idéale n'existe pas, les mauvaises consignes existent, on les rencontre partout ».

Cependant on peut améliorer la qualité des consignes en prenant en compte certains éléments lors de sa préparation.

3. Discussions

3. 1. Autour des consignes....

Cette partie de la formation sur les consignes a duré une heure. Elle a permis à tous les professeurs :

- de s'interroger sur cette pratique somme toute commune de donner des consignes et d'y voir bien des difficultés engendrées pour les élèves,
- de réfléchir à l'aide à apporter aux élèves pour une meilleure compréhension et donc d'entrer dans la tâche.

Ainsi, les professeurs se sont rendus compte que de nombreux paramètres étaient à prendre en considération, comme :

- Veiller à ce que la transmission se fasse dans les meilleures conditions possibles,
- S'habituer à élaborer des consignes qui contiennent tous les renseignements que l'élève doit posséder,

³⁴ Z akhartchouk , JM (1996). *Consignes: aider les élèves à décoder* https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1996_num_90_1_1771 - [Persée \(persee.fr\)](https://www.persee.fr) *Pratiques* 90 pp. 9-25

- S'habituer à élaborer des consignes qui ne contiennent pas autre chose que ce que l'on a voulu dire,
- Ne pas tomber dans la dérive du trop facile, qui supprime toutes difficultés, générant « l'effet Topaze », l'élève réussit au détriment de la tâche cognitive à effectuer, de l'apprentissage
- Mettre les élèves en situation d'apprendre à lire et à suivre les énoncés de consigne,
- Respecter les points de vigilance,
- Harmoniser le vocabulaire utilisé,
- Faire expliciter les élèves sur leurs démarches, processus intellectuels mis en œuvre.

La conception d'une consigne est un travail qui mérite une grande attention, c'est d'elle dont dépendra la qualité du travail effectué.

Compréhension et interprétation de la consigne par les élèves, leur permettront de construire une représentation de la tâche ou du but à atteindre. L'acquisition progressive de ce décodage des consignes conduira les élèves à organiser leur travail en autonomie.

Ces travaux ont été réalisés en binômes puis mis en commun. Tous les enseignants ont participé et pris la parole.

Néanmoins, je pense que le temps imparti pour ce sujet a été un peu court, car j'aurais pu les faire davantage travailler par groupes sur les différents points traités en commun.

J'avais pensé, lors de la conception, apporter des consignes issues de différentes matières pour amener les enseignants à chercher les points de vigilance à respecter lors de la rédaction.

Malheureusement mes recherches n'ont pas abouti à beaucoup d'exemples, seuls quelques uns ont été présentés collectivement.

J'aurais pu demander à mes collègues d'en amener mais je me trouvais dans une situation un peu délicate : je suis leur collègue et j'intervenais devant eux en tant que « formateur en devenir ».

Même s'ils me connaissent déjà dans ces missions, je les ai tous formés au PSC 1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), cette formation touchait à leurs pratiques et je ne voulais absolument pas qu'ils se sentent mal à l'aise, qu'ils perçoivent un quelconque jugement là où il n'y en avait pas, qu'ils pensent que je voulais m'immiscer dans leur façon de travailler. Cette retenue, je me la suis imposée lors de l'écriture du questionnaire, j'aurais pu demander plus de précisions.

J'aurais pu aussi les faire travailler par groupes à l'élaboration de consignes, mais le temps me manquait. Pour répondre aux demandes de formation notifiées par Madame la principale, j'avais prévu une troisième activité sur la création d'outils de liaison entre les différents acteurs du dispositif.

3. 2. Limites

Les résultats ne valent que pour le collège de Guérigny, demandeur de cette formation. Très peu d'actions de ce type ont pu être menées car le dispositif « Devoirs faits » est récent, la formation des formateurs demandent du temps et les possibilités de former sont rares pour l'instant. Cette formation s'est déroulée fin Janvier, avant les vacances, je n'ai donc pas le recul nécessaire pour évaluer correctement le bénéfice du travail sur les consignes sur l'autonomie des élèves.

Néanmoins, un changement de méthodes chez les enseignants est opéré :

- Les professeurs principaux de 6^{ème} et de 5^{ème} réfléchissent à faire travailler les élèves pour qu'ils deviennent de bons « lecteurs » et décodeurs de consignes.

Pour cela je leur ai suggéré :

- D'amener les élèves à inventer des consignes,

- Quelques sites donnant des exemples d'activités à réaliser même s'ils s'adressent plus à des élèves de primaire, ils sont facilement transposables (exemple : LECTURE DE CONSIGNES - AC Nancy Metz).

- La lecture des ouvrages de Jean Michel ZAKHARTCHOUK, « comprendre les énoncés et consignes », édition Canopé,

- De donner un lexique des verbes qui matérialisent l'activité à réaliser (valable pour tous les niveaux).

Les collègues me disent également être plus vigilants dans la rédaction des consignes afin de ne pas engendrer de difficultés à leur compréhension, d'essayer de donner les devoirs bien avant la sonnerie pour avoir le temps d'explicitier, de veiller au contrôle du feed-back, pour que les élèves soient toujours attentifs ; de toujours bien oraliser et de faire reformuler par les élèves pour s'assurer de leur bonne compréhension de la tâche à effectuer.

Lors des séances « Devoirs faits », les enseignants font reformuler les consignes aux élèves, leur posent davantage de questions afin qu'ils explicitent leurs démarches, recherchent les outils nécessaires à la réalisation de la tâche et quelques progrès ont été relevés, y compris en classe.

Ce travail autour des consignes peut, doit être complété par des outils permettant le « dialogue » entre les professeurs prescripteurs et encadrants. Ces documents de liaison précisent les difficultés rencontrées par les élèves, les réussites et servent de support à la remédiation.

Les élèves se sentent écoutés, « entourés » et prennent confiance en eux.

Un document doit informer les parents des progrès et/ ou difficultés observés, des problèmes d'organisations, du travail réalisé par leur enfant, de ce qu'il reste à réaliser, à approfondir « Devoirs faits n'étant pas synonyme de devoirs finis... »

Le suivi des apprentissages par la famille reste indispensable pour le progrès de l'élève.

Ce travail a été réalisé en troisième partie de la formation par une activité « World café ». (Annexe 10)

Le travail sur les consignes sera évalué par un second questionnaire à destination des élèves et des professeurs, qui sera administré avant la seconde partie de la formation.

Cependant depuis sa mise en place, il est à noter une efficacité du dispositif sur les apprentissages des élèves participant. Grâce à l'aide apportée, ils se montrent plus motivés, les plus en difficultés persévèrent au lieu d'abandonner et acquièrent des compétences.

3. 3. Bilan

Comme le dit le proverbe chinois, "quand un homme a faim, mieux vaut lui apprendre à pêcher que de lui donner un poisson", le sens de ce proverbe reste indiscutablement celui de l'autonomisation : apprendre à se nourrir plutôt que de simplement donner à manger.

Apprendre à décoder les consignes plutôt que d'essayer d'obtenir la réponse par les professeurs....

Cette formation a permis aux enseignants de prendre conscience de l'importance des consignes pour l'entrée des élèves dans la tâche, de l'attention toute particulière à porter à leur rédaction qui peut être à l'origine de nombreuses difficultés, de réfléchir ensemble pour y pallier, pour harmoniser leurs pratiques.

Faire reformuler les élèves, leur poser des questions pour les amener à expliciter leurs démarches, leurs réussites et erreurs, permet également aux enseignants de cibler les difficultés rencontrées par les élèves et de mettre en œuvre des remédiations.

« L'efficacité d'un apprentissage n'est nullement garantie par la simple réussite immédiate. En revanche, quand le sujet prend du recul par rapport à ce qu'il fait, comprend comment il s'y est pris et peut expliciter ses méthodes et ses procédures de travail, alors il devient progressivement capable d'agir seul, à sa propre initiative et de transférer ce qu'il a appris. » (Pierre Vermersch « L'entretien d'explicitation »).³⁵

Ces moments de réflexion collective sur les problèmes rencontrés par les élèves sont une composante importante de la pédagogie explicite qui leur permet de décoder les attentes de l'Ecole. Ces différentes méthodes conduisent ainsi les élèves vers plus d'autonomie.

Le dispositif « Devoirs faits » est un moment privilégié pour ces observations et ce travail. Un accompagnement, tout au long des séances apporte aux élèves les « clés » pour qu'ils réussissent à faire leurs devoirs seuls tout en comprenant leurs sens.

³⁵ Vermescht, P (1994), *L'entretien d'explicitation en formation initiale et continue*. Repris par Académie de Poitiers (2017), dans *Devoirs faits, dossier pédagogique. Février 2018*. Sur le site ww2.ac-poitiers.fr > paideia > IMG > pdf > 20180202_... Consulté le 08/12/2019.

En rendant les élèves acteurs de leurs apprentissages, le dispositif « Devoirs faits », est un gain en l'autonomie pour les élèves et un tremplin à leur réussite.

Néanmoins, il n'est qu'un support à cette construction. Ces démarches doivent également être partie intégrante à tout travail réalisé dans la classe. Elles pourront être associées à la différenciation, à un travail sur l'erreur. Les élèves se sentent alors encadrés, ils prennent confiance en eux, comprennent le sens et les enjeux du travail scolaire, ils accèdent progressivement l'autonomie et à la réussite.

4. Conclusion

Ce travail d'écriture de mémoire m'a considérablement enrichie tant sur le plan professionnel que personnel. Les lectures, les recherches effectuées, la réflexion personnelle menée sur mes pratiques m'ont permis d'avancer sur ce chemin de futur formateur.

Il m'a fait prendre du recul sur les formations passées, déterminer les axes d'amélioration à apporter dans les futures actions. Si j'ai progressé dans certaines compétences, je me rends compte qu'il me reste encore à apprendre sur le plan des connaissances et de la pratique.

Plus j'avançais dans mes démarches, plus je me rendais compte de mon « ignorance » et du travail à effectuer; des savoirs à acquérir, mais je suis curieuse, enthousiaste et j'aime découvrir et apprendre.

Depuis quelques années, je souhaitais faire évoluer ma carrière et me tourner vers la formation entre pairs, mais, peu disponible, je me l'interdisais. Cette mission demande du temps et une grande disponibilité. Aussi ai-je commencé par les formations PSC1 qui m'ont donné accès à la formation d'« adultes ». Cependant le déroulé de la formation est déjà défini, je n'y suis qu'animatrice même si je fais passer mes propres sensibilités lors de l'apprentissage des gestes et conduites à tenir. La certification nécessite quant à elle, d'autres compétences liées à la formation professionnelle, elle permet un développement professionnel, de satisfaire mon intérêt pour la formation des pairs. Réfléchir à la mise en œuvre d'une action de formation depuis sa conception, son animation jusqu'à son évaluation, puis son analyse m'intéresse et me « galvanise ».

Les formations effectuées m'ont permis d'être plus sûre de moi, de gagner en confiance, de sortir de ma timidité, d'apprendre à gérer cette « prise de risques » face aux enseignants.

Pour les demandes de formations à venir, toutes étant différentes, il me semble important d'être très attentive lors de l'entretien d'explicitation avec le chef d'établissement, pour connaître les attentes, les freins, la situation qui ont conduit à la sollicitation de la formation. Faire passer un questionnaire permet de se renseigner sur les attendus, les pratiques des enseignants. Pendant la formation il me semble primordial d'accorder de nombreux temps d'échanges, de laisser parler et

interagir les enseignants sur leurs pratiques, leurs vécus ce qui permet d'enrichir les débats et représentations de chacun. Les travaux de groupes sont également à privilégier car ils permettent le travail collaboratif où chacun apporte et s'enrichit des autres.

Je me suis rendue compte que je devais « retravailler » les moments plus théoriques, être moins descendante et amener les stagiaires à leur construction et terminer la formation par cette activité avant évaluation finale de la matinée.

Ce n'était que la première demi journée de formation, aussi pour la seconde partie, j'administrerai un second questionnaire à destination des professeurs et des élèves pour avoir leurs ressentis sur une amélioration de la compréhension des consignes, savoir s'ils s'estiment plus autonomes face à la tâche scolaire. J'accorderai encore plus de temps aux travaux collaboratifs entre enseignants et aux échanges.

Devenir formateur est une perspective enthousiasmante, en constante évolution, construction. Cela nécessite beaucoup de sérieux, de réflexions et d'investissement, je pense en avoir les compétences.

Bibliographie

Références bibliographiques

Glasman, D. Besson, L. (2004), *Le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école*. Futuroscope, Réseau CANOPE

Kakpo, S. (2012). *Les devoirs à la maison. Mobilisation et désorientation des familles populaires*. Paris, PUF, coll. « Education et société »

Meirieu P. (2000). *Les devoirs à la maison* Paris, Edition Syros la Découverte

Rayou, P (2009). *Faire ses devoirs. Enjeux cognitifs et sociaux d'une pratique ordinaire*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Simonato, A (2007). *Rendre les élèves autonomes dans leurs apprentissages. En finir avec « les devoirs à la maison »*. Lyon : Chronique sociale.

Zakharthouk, J-M.(1999)*Comprendre les énoncés et les consignes*. Cahiers pédagogiques. Amiens .CRDP de Picardie

Zakharthouk, JM. (2019). *Apprendre à apprendre*. Palaiseau. Canopé Edition.

Références bibliographiques d'une publication en ligne

Bourreau , JP. Sanchez,M. (2007) *L'éducation à l'autonomie* N°449 - Dossier "Qu'est-ce qui fait changer l'école ?"

En ligne sur le site <https://www.cahiers-pedagogiques.com/L-education-a-l-autonomie>. Consulté le 09/01/2021

Centre Alain Savary. (2019) *Concevoir des formations pour aider les enseignants à faire réussir tous les élèves*. Sur le site <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/nouvelles-professionnalites/formateurs/concevoir-des-formationen-un-livret-ressource-pour-les-formateurs>. Consulté le 25/11/2020

Chevalier, M. (2019). Qu'appelle-t-on "autonomie" à l'école ? En ligne sur le site <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/innovation-pedagogique/echanger/qu-appelle-t-on-autonomie-a-l-ecole--1034733.kjsp?RH=1164377091218>. Consulté le 28/12/2020

Gangloff-Ziegler, C. (2009) *Les freins au travail collaboratif*. En ligne sur le site de Cairn.info <https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2009-3-page-95.htm> consulté le 14/01/2021

Meirieu, P. (2017). *Autonomie*. En ligne sur le site <https://www.meirieu.com/DICTIONNAIRE/autonomie.htm> . Consulté le 02/12/2020.

Ministère de l'éducation Nationale. (1989). *Loi d'orientation sur l'éducation (n°89-486 du 10 juillet 1959)* En ligne sur le site <https://www.education.gouv.fr/loi-d-orientation-sur-l-education-ndeg89-486-du-10-juillet-1989-3779>
Consulté le 29/01/2021

Ministère de l'Éducation Nationale.(2013). *Bulletin officiel du 25 juillet 2013. Le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation*. Sur le site <https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-575>, consulté le 16/02/2021

Ministère de l'Éducation nationale. (2015). *BO n°17 du 23 avril 2015, Socle commun de connaissances, de compétences et de culture*. En ligne sur le site <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo17/MENE1506516D.htm>. Consulté le 29/01/2021)

Ministère de l'Éducation Nationale. (2015). *Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015*. En ligne sur le site https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=33400. Consulté en ligne le 08/12/2019

Ministère de l'Éducation Nationale. (2017). *Tout savoir sur Devoirs faits Vademecum à destination des principaux de collège (pages 5/6)* En ligne sur le site <https://eduscol.education.fr/620/devoirs-faits-une-aide-aux-devoirs-pour-les-collegiens>. Consulté 08/12/2019

Ministère de l'Éducation Nationale.(2017). *Devoirs faits, dossier pédagogique. Février 2018*. Sur le site ww2.ac-poitiers.fr/paideia/IMG/pdf/20180202_... Consulté le 08/12/2019.

Ministère de l'Éducation nationale. (2019). Sève,C. Ménager,N. IGEN-IGAENR n° 2019-055, juillet 2019 *Rapport d'inspection générale « Devoirs faits »* (page 19). En ligne sur le site <https://www.education.gouv.fr/devoirs-faits-12962> Consulté le 08/12/2019.

Ministère de l'Éducation nationale.(2020). *Se former tout au long de sa vie*. Sur le site <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid99169/se-former-tout-long-vie.html>. Consulté le 06/02/2021

Lahire .B (2001). *La construction de l'autonomie à l'école primaire : entre savoirs et pouvoirs*. Revue Française de la pédagogie, 153. En ligne sur le site ife.ens-lyon.fr/edition-electronique/INRP_RF135_22. Consulté le 28/12/2020

Lahire, B.(2001). *La construction de l'« autonomie » à l'école primaire : entre savoirs et pouvoirs* Revue française de pédagogie 135 (p 155)
Sur le site Persee.fr . https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_2001_num_135_1_2812. Consulté le 06/2/2021

Montessori, M.(1994). *Découvrir Montessori. « Aide moi à faire seul ? ou apprends moi à faire seul ?* <https://decouvrir-montessori.com/aide-moi-a-faire-seul/> ;Consulté le 15/02/2021

Vermesch, P (1994), *L'entretien d'explicitation en formation initiale et continue*. Repris par Académie de Poitiers (2017), dans *Devoirs faits, dossier pédagogique. Février 2018*. Sur le site ww2.ac-poitiers.fr/paideia/IMG/pdf/20180202_... Consulté le 08/12/2019.

Zerbato-Poudou, M-T. (2001). *Spécialités de la consigne à l'école maternelle et définition de la tâche, Pratiques*, 111-112, p.115-117
Sur le site : https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_2001_num_111_1_2427.

Conférences en ligne

Centre Alain Savary ; Netter, J. (2015). Conférence en ligne : *Questions vives du partenariat et réussite éducative*. Sur le site : Centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/parteneriat-educatif/les-journees-detude-2014-2015/les-devoirs-a-la-maison-dans-les-familles-populaires-et-les-dispositifs-d2019aide-aux-devoirs-division-du-travail-et-inegalites-d2019apprentissage . Consulté le 14/01/2021

Tricot. A, (2017)"*Devoirs utiles*" Conférence en ligne <https://www.dailymotion.com/video/x690psf>. Consultée le 18/08/2020.

Annexes

Annexe 1 : Messages d'accompagnement à destination des professeurs et des élèves, les invitant à répondre aux questionnaires Googleforms.

Questionnaire devoirs/devoirs faits

À ALBERT JEAN-CHRISTOPHE, BARDOT MARIE-LAURE, BASSET CLEMENCE, BECQUEREL JULIETTE, BERTIN SIMON, BOCQUET JENNY ...

 MOUSSOT ISABELLE

15 nov. 2020

[Répondre](#)

Bonjour à toutes et à tous,

Dans le cadre de l'admission au CAFFA, je dois réaliser un mémoire de recherche. J'ai choisi de travailler sur les devoirs et devoirs faits, leviers pour l'autonomisation des élèves? Aussi, je vous soumetts ce questionnaire afin de recueillir vos ressentis sur ces dispositifs, en vue d'une future formation qui pourrait avoir lieu en décembre, après les semaines "conseils de classes". Ne soyez pas surpris par certaines questions, il n'y a **absolument aucun jugement, ni critique**, sur les pratiques de chacun, il s'agit juste d'un état des lieux. Si ce travail s'effectue au collège, c'est à cause des conditions sanitaires qui ne permettent pas pour l'instant d'envisager des formations sur d'autres établissements et le mémoire est attendu en début d'année prochaine... N'hésitez pas à faire des remarques, positives, j'espère... Mais également négatives, toujours constructives. Merci pour l'attention que vous porterez à l'ensemble des questions posées et pour le temps que vous allez y consacrer. Voici le lien du questionnaire

<https://forms.gle/8VKoUuaZ5S9TQ6AW8>

Encore un grand merci à vous tous
Bonne fin de dimanche et à demain

Isabelle

--
ISABELLE MOUSSOT
Enseignant

Questionnaire "Devoirs faits"

À Élèves 3A, Élèves 3B, Élèves 3C, Élèves 3D, Élèves 4A, Élèves 4B, Élèves 4C, Élèves 5A ...

 MOUSSOT ISABELLE

120 nov. 2020

[Répondre](#)

Bonjour,

Dans le cadre d'un travail de recherche sur le dispositif "Devoirs faits", je vous demande de bien vouloir répondre au questionnaire que vous trouverez par le lien suivant:

<https://forms.gle/68Svtv4CZmExnjWl9>

Ce questionnaire validé par Madame Jégo est anonyme et plusieurs réponses sont possibles pour chaque question. Je vous demande de le remplir avec sérieux et honnêteté.

Je vous en remercie

Si jamais vous aviez un problème avec le lien, faire en un copier coller dans la barre d'adresse.

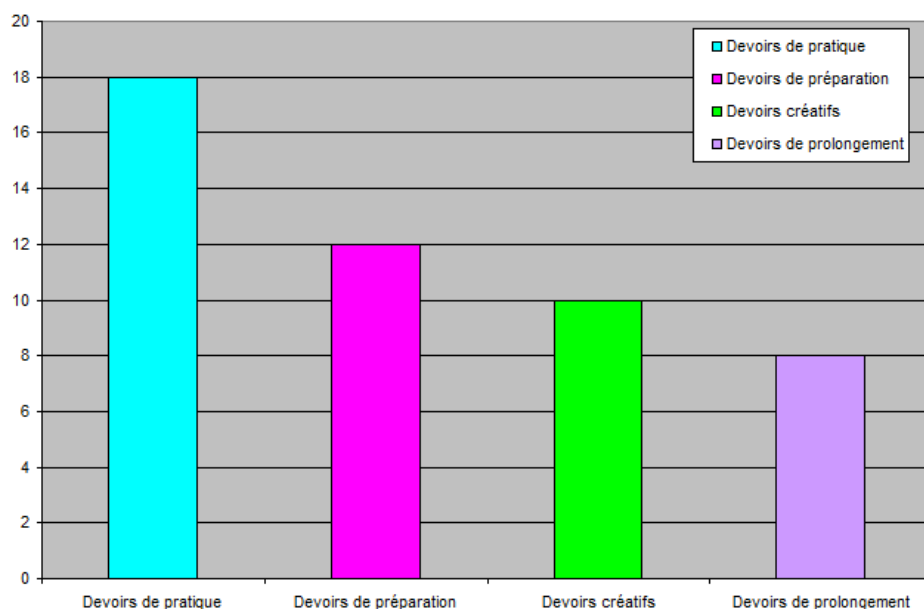
Merci de votre participation et du temps accordé

-

ISABELLE MOUSSOT
Enseignant

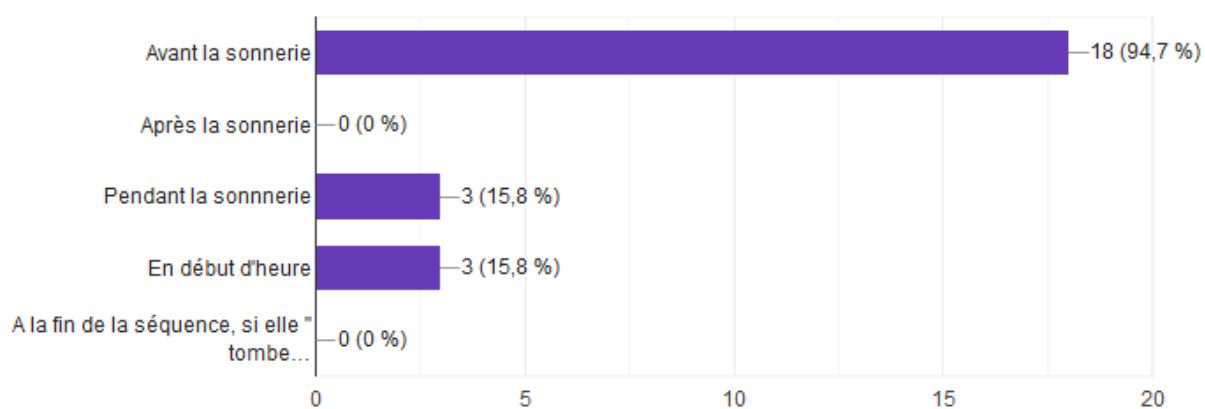
Annexe 2 : Résultats du questionnaire : « Devoirs faits » professeurs.

Devoirs donnés selon la typologie de Glasman et Besson (2004)



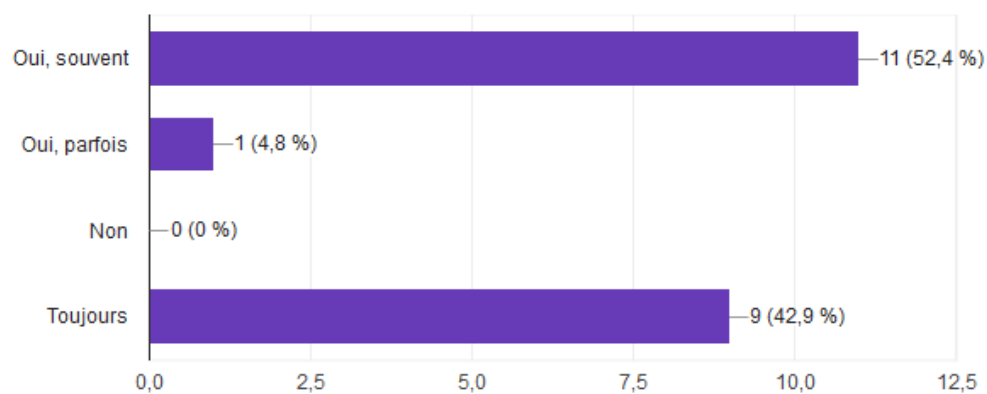
La prise des devoirs se fait généralement :

19 réponses



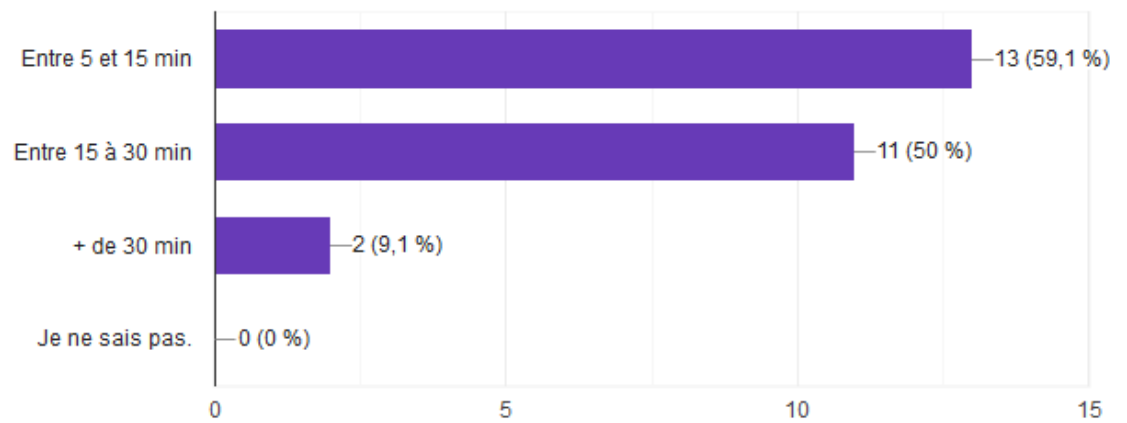
Expliquez-vous les devoirs à faire?

21 réponses



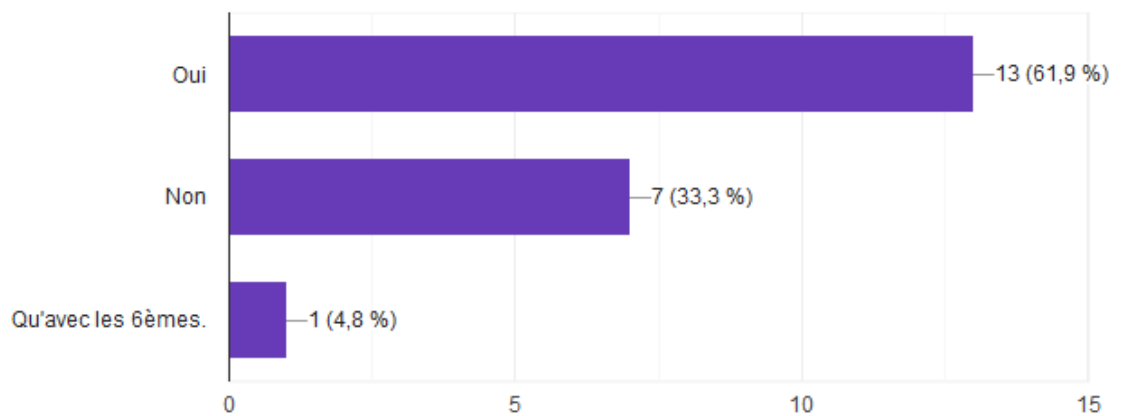
Selon vous, combien de temps demandent en moyenne vos devoirs?

22 réponses



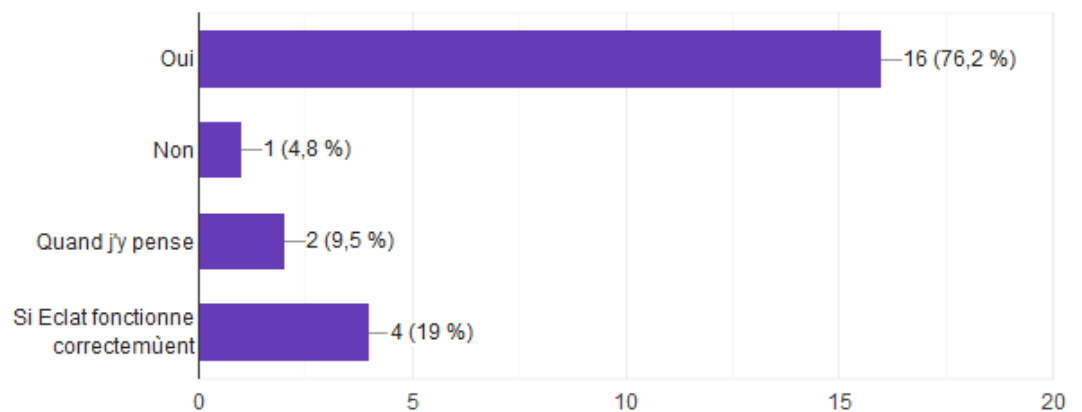
Ecrivez-vous les devoirs au tableau?

21 réponses



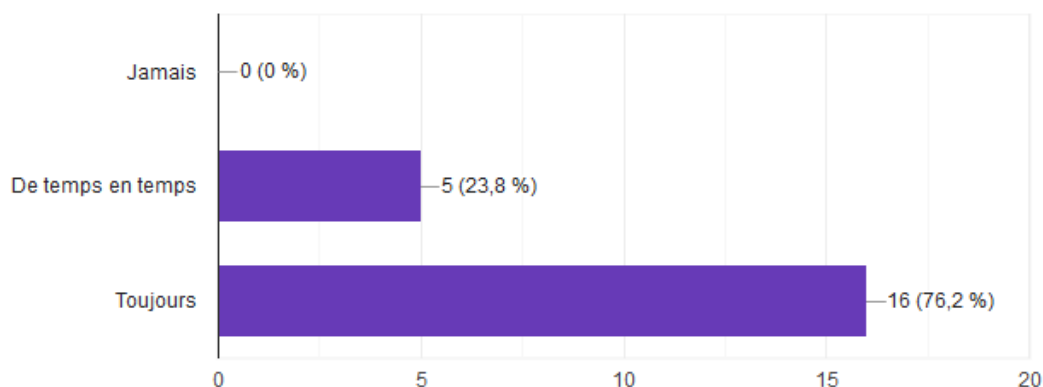
Notez-vous systématiquement les devoirs sur Eclat?

21 réponses



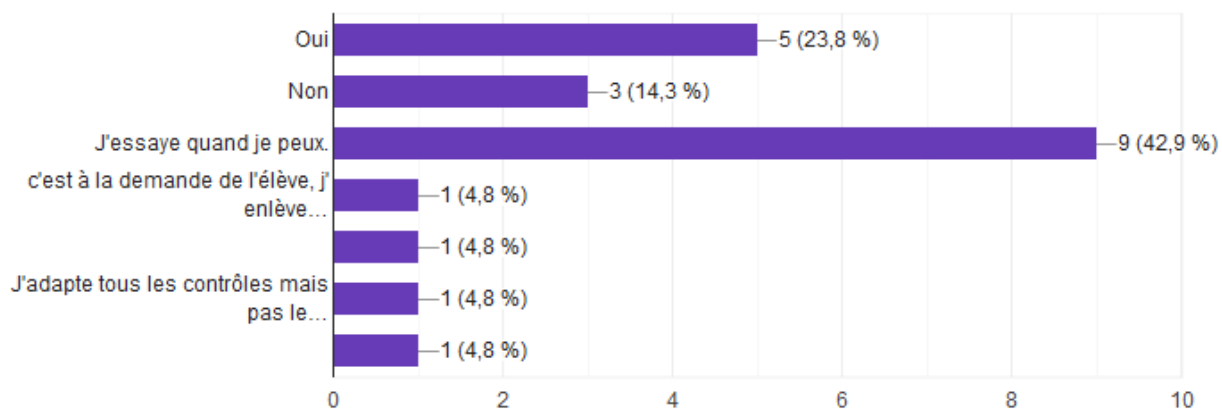
Vérifiez vous que les devoirs soient faits?

21 réponses



Adaptez vous les devoirs demandés aux élèves en grosses difficultés ou ayant un PAP?

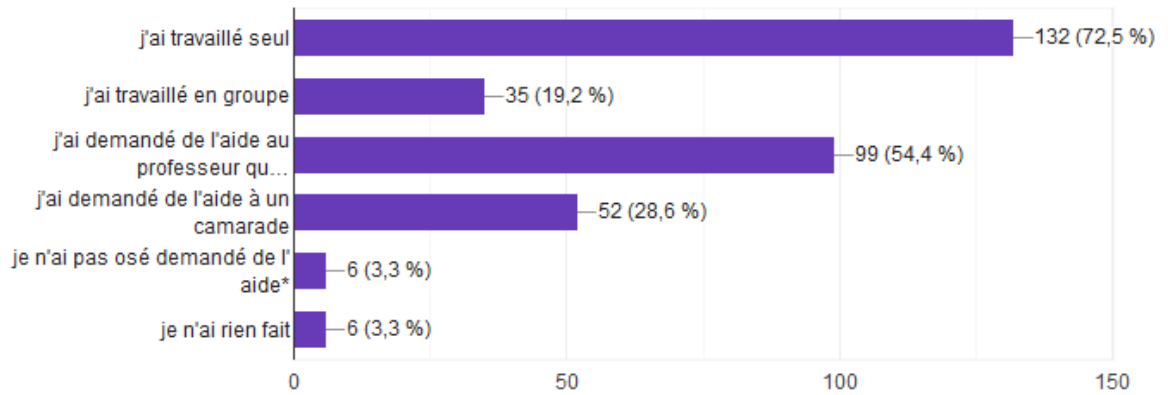
21 réponses



Annexe 3 : Résultats du questionnaire : « Devoirs faits » élèves.

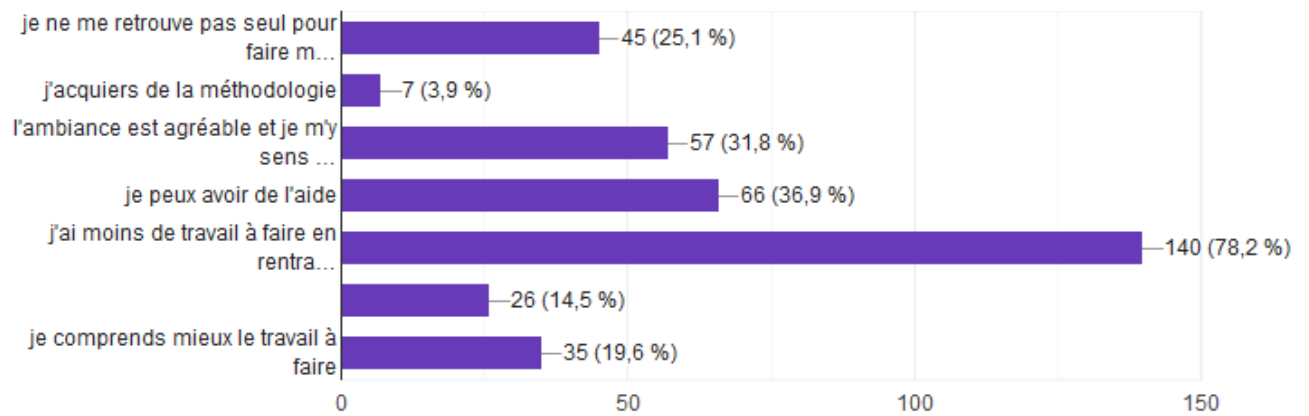
En devoirs faits

182 réponses



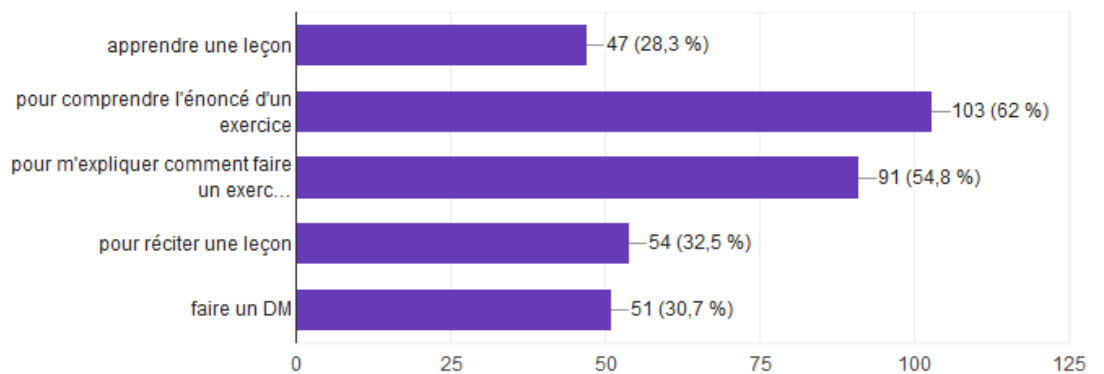
J'aime aller au dispositif "Devoirs Faits" car

179 réponses



* Si je demande de l'aide, c'est pour

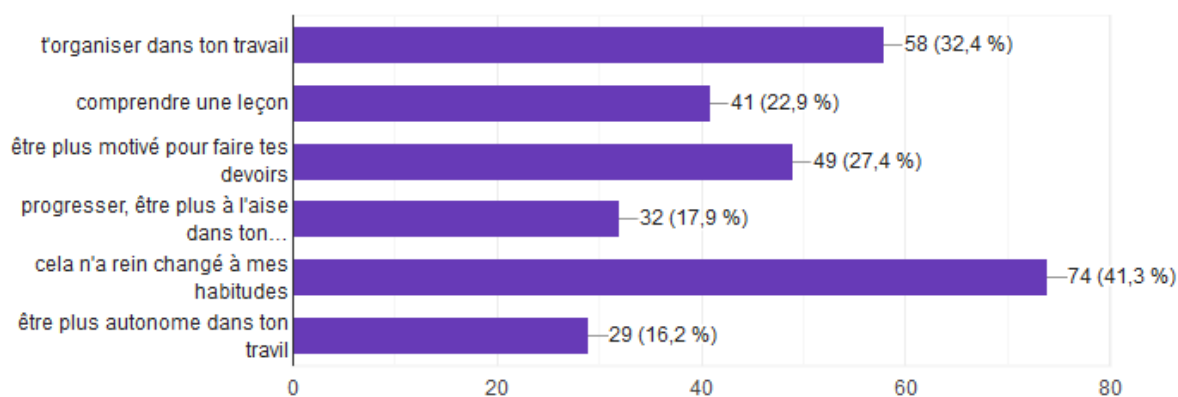
166 réponses



Est ce que le dispositif "Devoirs faits" t'aide à

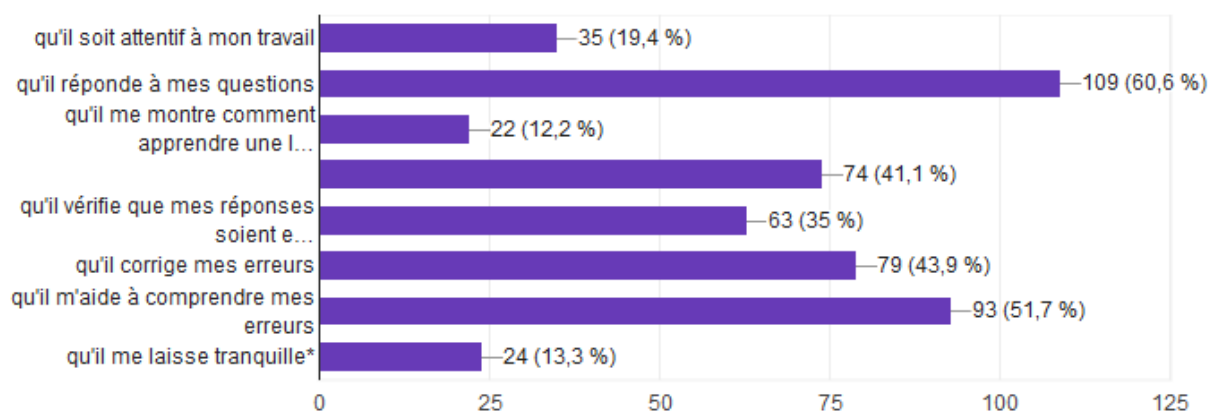


179 réponses



En "devoirs faits", j'attends du professeur

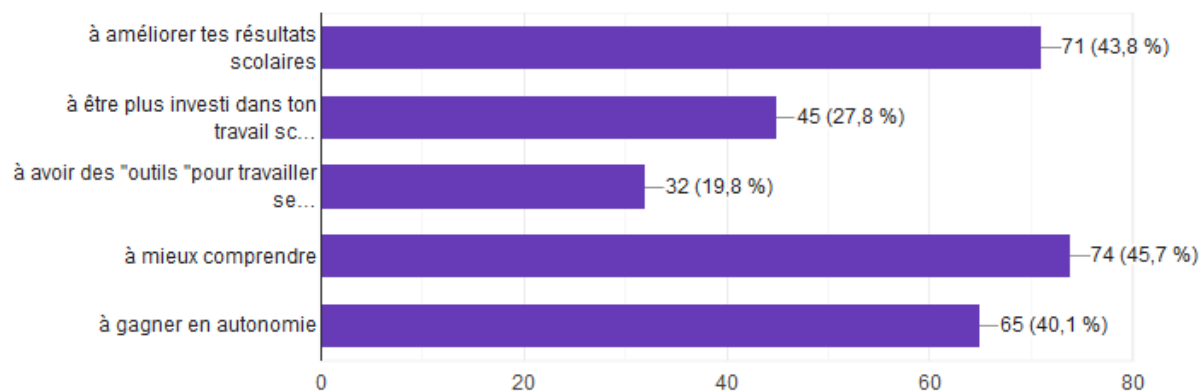
180 réponses



Penses tu que le dispositif "Devoirs faits" peut t'aider



162 réponses



Annexe 4 : Déroulé de la formation

Déroulé de la formation

9h – 9h05 : Présentation de la formation

9h05 – 9h30 : Les enjeux du dispositif « devoirs faits »

9h30 – 9h45 : Etat des lieux du dispositif « Devoirs Faits » au collège Jean Jaurès

9h45 – 10h30 : Les consignes, porte d'entrée dans la tâche.....

10h30 – 10h45 : Qu'est ce qu'apprendre? Comment apprendre?

10h45 – 11h 50 : Activité « World café »

11 h50 – 12h : Evaluation de la formation

Annexe 5 : Résultat du nuage de mots, outil Mentimeter

Go to www.menti.com and use the code 89 34 29 5

Pour vous, les "devoirs faits" sont synonymes de

Mentimeter

...



Les différentes fonctions des consignes

d'après Philippe Meirieu

Les consignes buts : Elles définissent un projet à réaliser et renvoient donc à la notion de motivation chez les élèves.

Exemple : « *Ecrire un récit* ».

Les consignes-procédures: Elles indiquent les stratégies/procédures possibles ou obligatoires pour parvenir à un résultat, elles laissent plus ou moins d'autonomie à l'élève.

Exemple : « *Entourer les pronoms personnels sujets dans le texte...* »

Les consignes de guidage ou consignes-structures: celles-ci sont des auxiliaires, qui attirent l'attention sur un point précis, **mettent en garde contre des erreurs** possibles, balisent une tâche.

« *Observer* », « *veiller à ne pas confondre* »
Exemple : *Ne confonds pas « ce » et « se ».*

Les consignes critères : Permettent aux élèves de se représenter la tâche à réaliser et de vérifier si la tâche accomplie est conforme aux attentes de l'enseignant. La connaissance des critères de réussite oriente ainsi l'activité de l'élève qui sait précisément ce qu'on attend de lui

Exemples : « *Présentez sous la forme d'un texte rédigé* »

AIDER L' ELEVE A MIEUX COMPRENDRE LES CONSIGNES

Difficultés rencontrées

L'élève n'a pas compris le vocabulaire

L'élève n'a pas compris la consigne

**L'élève a du mal à relier consignes
et leçons**

L'élève utilise mal les données de l'exercice

**L'élève a du mal à se représenter ce qu'il
doit obtenir.**

Aides pouvant être apportées

Reformulation par
l'enseignant / les
pairs

Lire plusieurs fois
la consigne en
soulignant:
- les verbes
- les mots clés

Décomposer une
consigne complexe
en consignes
simples

« Inviter » l'élève à
reprendre son
cahier/classeur

Lui demander de
reformuler la
consigne
Travailler à partir
d'un
autre exemple
Méthodologie

Séparer et relier
données et consignes
Rédiger une
phrase réponse
reprenant les termes
de la questions

COMMENT AIDER LES ELEVES A COMPRENDRE LES CONSIGNES.

Le professeur doit veiller à ce que la transmission des consignes se fasse dans les meilleures conditions possibles.

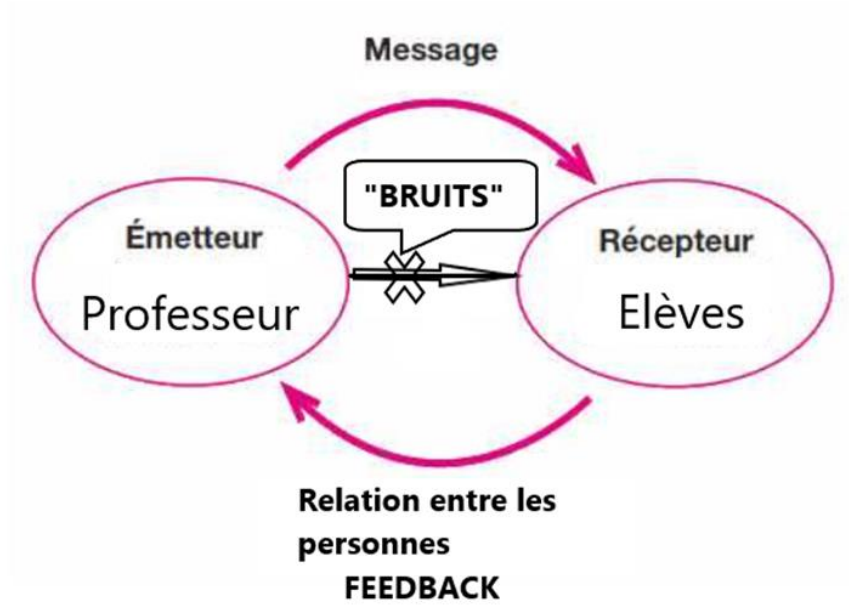


Schéma simplifié de la communication





Mémo consignes

Quelques pistes.....

Questions à se poser avant de formuler la consigne

- Pourquoi je donne cette consigne? (Quel intérêt pour l'élève ?)
- Quel est mon objectif pédagogique?
- Quelle(s) compétence(s) travailler?
- Ai-je pensé aux critères de réussite?
- Quelles exigences de présentation pour la réponse (je donne ou non une certaine autonomie)
- Ma consigne est elle suffisamment claire?
- Faisabilité? Le travail donné est il ni trop facile ? ni trop difficile ? l'élève dispose-t-il des connaissances nécessaires ?

Remédiations possibles en séance de « Devoirs Faits » face à des situations de blocage. Aider à expliciter la demande.

- Demander à l'élève :
 - de reformuler la consigne avec ses propres mots.
 - s'il y a du vocabulaire qu'il ne comprend pas.
 - s'il a compris ce qui était attendu, qu'est ce qu'on te demande exactement ?
 - s'il y a un verbe qui indique l'action à accomplir ? S'il le comprend ?
 - s'il se représente la nature du résultat demandé (un tableau, un texte, un schéma, un résultat chiffré...)
 - à quelle partie de la leçon se rapporte le travail demandé ?
 - de quoi aura-t-il besoin (quelle formule mathématiques par exemple) ? Comment l'utilisera-t-il ?
 - quelles seront les données utiles à employer ?
 - Aider l'élève à décomposer une consigne complexe en consignes simples.
 - Inviter l'élève à relire sa réponse pour vérifier qu'elle réponse bien à la question posée...
 - Demander à l'élève d'utiliser les critères de réussite pour auto évaluer son travail.
 - Demander à l'élève comment il explique ses erreurs.
- L'encourager, « dédramatiser », le rassurer.

Au retour en classe

- Reprise du travail personnel de l'élève, considération du processus engagé plutôt que du résultat.
- Attention à accorder aux progrès des élèves qui participent au dispositif.
- Mise en évidence des réussites, des obstacles rencontrés. Prise en compte des erreurs des élèves, → différenciation possible.

Lien encadrants / professeurs

PROFESSEURS:

- * Noter le travail à faire sur Eclat
- * Mettre le ou les exercices en P.5.

ENCADRANTS:

* Compléter un tableau récapitulatif en cochant les cases leçons; exercices...

Matière	Maths		Fr		Angl		Observations
	L	Ex	L	Ex	L	Ex	
Elève							
JC	X						
Girard							
Marie		4 p 52					

ESPACE CLASSES

↳ créée Dorine

"Devoirs faits"

Lien encadrants / parents

- Fiche liaison (renseign.)
- Carnet de liaison (besoin particuliers)
- Édat
- Appréciation sur le bulletin par l'encadrant des Devoirs Faits
(en fonction des possibilités).
- Dans le dossier classe d'édat crée un tableau avec les matières qui ont été fait visible par les professeurs et les parents.
- Contrat inscription Devoirs Faits.

Harmonisation du temps de travail.

Grands Principes: (si on peut!)

- ne pas donner de droits du jour pour le lendemain
- Vérifier le nombre de contrôles donnés avant d'en rajouter un.
- s'appuyer sur les heures de droits faites
- écouter les élèves, leurs requêtes

- éviter de démotiver les élèves par trop de travail
- donner en avance les dates de contrôles ou la période prévue.
- Vérifier l'état et les devoirs déjà donnés.

Résumé

« Devoirs faits » est un temps dédié à la réalisation des tâches scolaires demandées par les professeurs. Encadrés par des enseignants, les élèves y bénéficient d'une aide et d'un accompagnement leur permettant de donner du sens à leurs apprentissages, de prendre conscience de la manière dont ils travaillent. Ils développent progressivement leur autonomie, compétence, qui comme le travail scolaire est gage de réussite. Pour que les élèves deviennent acteurs de leurs apprentissages, l'entrée dans la tâche ne doit pas être un obstacle.

Au cours d'une formation, les équipes pédagogiques ont ainsi mené une réflexion collective sur les consignes, de leur élaboration jusqu'à leur passation, en passant par les aides apportées afin de favoriser la compréhension des élèves.

Ainsi, le dispositif « Devoirs faits » est un gain pour l'autonomie des élèves.

Mots-clés

Devoirs faits – Consignes – Autonomie - Collaboration